

Recommandations relatives aux usages pédagogiques de la forêt



Centre de compétences en outdoor education

Cacheiro Julie

Zosso Ismaël

09.03.2026

Haute école pédagogique
du canton de Vaud

UER SHS

OUTDOOR
EDUCATION
Centre de compétences
HEP VAUD
www.lesseintiers.ch

Table des matières

1. Mentions légales	4
2. Contexte général de la demande.....	5
3. Quelques balises sur la pratique de l'école en forêt	5
Ancrage pédagogique	5
Contexte international	7
La formation des enseignant·e·s aujourd'hui et demain	8
Les orientations ancrées dans les lieux et les enjeux de durabilité	9
La valorisation des filières professionnelles territoriales	9
4. Description du dispositif de recherche	11
Choix des acteurs	11
Répartition des publics cibles	12
Présentation des questionnaires	13
5. Analyse des résultats de l'enquête	15
Synthèse des réponses	15
6. État de la pratique : aspects quantitatifs	18
7. État de la pratique : aspects qualitatifs	19
8. Cadre d'analyse pour la formulation des recommandations	20
Axe Enjeux institutionnels	20
Axe enjeux de communication	21
Axe enjeux de ressources	21
Axe enjeux liés aux savoirs	22
9. Recommandations élaborées	24
Première phase : ancrer les dispositifs	24
Deuxième phase : repenser la relation à la forêt et développer des dispositifs de soin	27
Mise en œuvre concrète	29
10. Analyse SWOT des usages pédagogiques de la forêt.....	31
Forces.....	31
Faiblesses	31
Perspectives	31
Menaces	32
11. Analyse SWOT des recommandations formulées pour des usages pédagogiques	

qualitatifs de la forêt	33
Forces.....	33
Faiblesses	33
Perspectives.....	33
Menaces	34
12. Synthèse.....	34
13. Bibliographie.....	35
14. Annexes.....	37
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des enseignant·e·s	37
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des gardes forestiers	41
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des services forestiers cantonaux	44
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des propriétaires forestiers	48
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des parcs naturels	50
Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des HEP	54

1. Mentions légales

Mandant :

Office fédéral de l'environnement (OFEV), division forêts, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire :

HEP Vaud, Centre de compétences en outdoor education, CH-1000 Lausanne

Auteurs : Cacheiro Julie, Zosso Ismaël

Accompagnement OFEV : Dr Dirac Clémence, cheffe de section Services écosystémiques forestiers et sylviculture, Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Office fédéral de l'environnement OFEV, Division Forêts

Remarque : La présente étude a été réalisée sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu.

Les institutions et personnes suivantes ont contribué à différents niveaux à l'enquête et sont sincèrement remerciées :

Parc naturel du Binntal, Parc naturel du Val Calanca, Parc naturel du Jorat, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Parc naturel du Diemtigtal, Parc naturel du Gantrisch, Parc naturel régional Chasseral, Parc naturel Wildnispark.

Forêt Neuchâtel, Wald Thurgau, La Forestière, Forêt Valais, Zürich Wald, Bosco Ticino, Berner Wald.

PH Bern, PH Thurgau, PH Zurich, Supsi DFA Ticino, HEP Valais, HEP Vaud, HEP BEJUNE.

Services forestiers cantonaux et gardes forestiers des cantons de Vaud, de Bern, de Thurgovie, du Valais, du Tessin, de Zurich et de Neuchâtel.

Les enseignant·e·s des cantons de Vaud, de Bern, de Thurgovie, du Valais, du Tessin, de Zurich et de Neuchâtel qui ont répondu aux questionnaires.

2. Contexte général de la demande

Le rapport sur la forêt publié par l'OFEV (2025) relève que la pratique de la classe en forêt se développe régulièrement sur tout le territoire suisse, bien qu'elle reste principalement cantonnée aux élèves les plus jeunes. Toutefois, l'attention portée à ce processus demeure très marginale. Il s'agit donc, dans cette enquête, d'élaborer un aperçu général des usages pédagogiques de la forêt et de les caractériser. Ensuite, le croisement de regards des différents acteurs impliqués, soit les enseignant·e·s, les services forestiers cantonaux, les gardes forestiers, les parcs naturels, les propriétaires forestiers et les hautes écoles pédagogiques, doit permettre de construire un cadre de recommandations pour un usage pédagogique qualitatif de la forêt. Cette réflexion sur l'axe qualitatif s'inscrit dans un contexte plus large marqué par une fréquentation accrue des forêts à des fins sociales et pédagogiques.

3. Quelques balises sur la pratique de l'école en forêt

Faire école en forêt ne constitue pas une pratique récente. Dès la fin du XIX^e siècle et plus encore au XX^e siècle, de nombreux instituteurs et institutrices choisissaient déjà la forêt comme lieu d'enseignement ponctuel. Les courants pédagogiques novateurs du début du XX^e siècle, en particulier portés par l'école nouvelle et des pédagogues tels que Freinet (Giauque, 2015), ont contribué à légitimer cette pratique. Néanmoins, l'intention de ces précurseurs relevait davantage d'une réflexion pédagogique générale que d'un attachement ou d'un intérêt spécifique au milieu forestier. Celui-ci était aussi perçu comme favorable à la santé des élèves.

À partir des années 1980, cette pratique a globalement reculé en Suisse, mais elle est restée bien intégrée dans le curriculum scolaire de certains pays, notamment scandinaves. Cependant, depuis une quinzaine d'années, un nouvel intérêt pour l'école en forêt se diffuse dans nos institutions scolaires. Les enseignant·e·s redécouvrent les avantages d'organiser des moments scolaires au milieu des arbres. L'évolution démographique en augmentation a, en outre, également une incidence sur le nombre de classes qui franchissent le pas et s'engagent dans cette pratique.

Autrefois, même si la légitimité de l'école en forêt n'était pas au cœur des questions pédagogiques, elle demeurait relativement confidentielle. Aujourd'hui, l'engouement pour la classe en forêt – en particulier dans les environs des grandes villes – soulève un certain nombre d'enjeux. Les classes recherchent des sites forestiers proches de leurs établissements, ce qui pose la question de l'impact sur le milieu, du nombre de classes, de la responsabilité, de l'accompagnement et de la formation à cette pratique.

Ancrage pédagogique

De nombreux courants de pensée pédagogique s'entrecroisent pour constituer la trame de fond de l'école en forêt. Nous pouvons néanmoins dégager deux axes utiles à la compréhension des recommandations proposées.

Expérimenter pour apprendre

Le premier point d'ancrage est la pédagogie de l'expérience. Cette approche, théorisée par John Dewey (1938) avant d'être modélisée par David Kolb (1984), met l'accent sur l'importance de l'interaction directe, de la manipulation, de l'expérimentation physique et concrète avec le milieu et sa matérialité. Lorsque les enfants sont en forêt, il est essentiel qu'ils puissent interagir physiquement et de manière créative avec le bois, les sols, les arbres. Ils vont donc jouer, manier des branches, aménager certains lieux pour leurs activités, même allumer un feu. Cette mise en action, ainsi que les observations et expériences qui en découlent, constituent le moteur de leurs apprentissages.

Les enseignant·e·s recherchent donc un milieu qui permette de laisser une grande autonomie aux élèves, tout en offrant suffisamment de ressources matérielles et une certaine résilience face aux impacts de ces activités. Cette approche ne s'intéresse pas directement aux caractéristiques écologiques de la forêt, mais valorise sa malléabilité : en classe, il est difficile de construire des cabanes, d'allumer un feu, de couper des branches pour faire des mathématiques ou de rassembler des feuilles mortes pour réaliser une œuvre artistique. La richesse matérielle de la forêt est perçue comme une occasion de stimuler la créativité des enfants.

Éduquer au soin

Le deuxième axe est celui de l'éducation à l'environnement. La classe en forêt attire les enseignant·e·s, car ce milieu est perçu comme l'un des plus proches de la nature accessibles à une école. Dans la tradition scolaire en Suisse, deux environnements dits « naturels » sont particulièrement fréquentés : la montagne et la forêt. Depuis la fin des années 1960, le courant de l'éducation relative à l'environnement s'est développé autour d'un axiome : « on ne protège que ce que l'on connaît bien, et mieux encore ce que l'on aime ».

Ainsi, les enseignant·e·s qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation à l'environnement puis, à partir des années 1990, dans l'éducation au développement durable et aujourd'hui dans l'éducation à la durabilité, voient dans le milieu forestier un espace propice pour susciter chez les élèves un attachement à l'environnement ou, a minima, une sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Développer les spécificités locales

Aujourd'hui, la pratique de l'école en forêt bénéficie de très nombreuses ressources pédagogiques pour travailler les objectifs scolaires. Il existe une multitude d'activités permettant d'aborder en forêt l'apprentissage des langues, les mathématiques, la géographie, mais aussi, et surtout, les sciences naturelles, les arts ou l'éducation physique. En Suisse, en dehors des institutions de formation, la fondation Silviva, principal et historique acteur du champ, le WWF et Education21 contribuent de manière systémique, positive et efficace au déploiement de ces perspectives.

De plus, l'école en forêt est perçue comme une pratique qui contribue concrètement à la mise en œuvre des objectifs d'éducation à la durabilité. L'attention portée à la préservation des milieux naturels spécifiques et locaux, promue notamment grâce au travail de médiation environnementale des institutions territoriales, tels les parcs naturels, les centres nature ou les services forestiers, révèle un intérêt plus ciblé. Il ne s'agit plus seulement d'utiliser le milieu forestier comme simple support pour contextualiser des activités sans lien direct avec lui, mais bien de s'intéresser au milieu en lui-même, et plus précisément encore aux spécificités locales de chaque forêt. Cette perspective est réjouissante, car elle pose les jalons pour une pédagogie qualitative en forêt, en plaçant au cœur du processus d'apprentissage le milieu lui-même et ses caractéristiques locales.

Contexte international

L'usage pédagogique de la forêt s'inscrit dans le mouvement plus large de l'outdoor education (Jucker, 2022) et des *forest schools* (Knight et al., 2024 ; Ziad, 2022), où les environnements forestiers servent de laboratoires curriculaires pour des enquêtes scientifiques, des projets d'écriture, des mathématiques situées ou encore des apprentissages socio-émotionnels. Les études anglo-nordiques s'accordent à reconnaître la valeur des expériences régulières en pleine nature sur l'engagement, l'équité et certaines performances scolaires, tout en appelant à renforcer les dispositifs méthodologiques et l'alignement des programmes scolaires.

En Écosse, la politique dite « *Curriculum for Excellence* » (Learning and Teaching Scotland, 2010) pose comme balise évaluative le fait que le parcours de chaque élève doit comprendre des expériences planifiées et de qualité en extérieur. Cela confère une légitimité institutionnelle à l'enseignement dispensé dans des milieux naturels proches, comme les forêts périurbaines.

Sur le plan pratique, le modèle de la *forest school* est un programme de développement au long cours, souvent hebdomadaire, et animé par des praticiens qualifiés. Des études écossaises documentent des effets positifs sur l'engagement et la coopération, avec des gains particuliers pour les élèves en difficulté lors de tâches curriculaires menées dehors. Une enquête nationale récente montre toutefois des tensions : en primaire, la durée hebdomadaire d'enseignement à l'extérieur, qui constitue 18 % du temps passé dehors dans le cadre scolaire, a diminué depuis 2014, même si les espaces forestiers restent des lieux privilégiés (Mannion et al., 2023).

Dans les pays nordiques, la pratique régulière de l'*Udeskole*, autrement dit l'enseignement hors la classe, constitue un modèle prescrit localement mais profondément ancré culturellement, souvent adossé à la *friluftsliv* (la vie au grand air). Les leçons se déroulent dans des forêts, des parcs ou des sites culturels et visent des apprentissages expérientiels alignés sur le curriculum. Un sondage national récent atteste de l'ampleur de l'*Udeskole* au primaire et au premier cycle du secondaire (Lauterbach et al., 2024). Des analyses qualitatives montrent cependant que, sur le terrain, l'alternance entre activités de plein air et tâches en classe demeure un enjeu pédagogique (Winje & Løndal, 2021).

En Suisse, des organisations comme Silviva et Education21 soutiennent les écoles dans la transposition des disciplines au sein des forêts de proximité, à travers des guides pédagogiques alignés sur le Plan d'études romand (Wauquiez et al., 2018). Ces ressources s'accompagnent de projets cantonaux de formation pilotés parfois par les HEP ou des établissements scolaires encourageant l'école en forêt comme dispositif régulier.

En France (Mougenot, 2020) et au niveau international (Jucker & von Au, 2022), des travaux universitaires montrent que ces dispositifs favorisent l'autonomie et la coopération. Néanmoins, ils soulignent qu'il subsiste une controverse sur l'efficacité de l'intégration des apprentissages fondamentaux (Pimlott-Wilson & Coates, 2019), tout en mettant en évidence l'importance de la formation des enseignant·e·s. Les forêts deviennent ainsi des terrains pédagogiques soutenus par les collectivités, les écoles et les associations d'éducation à l'environnement.

En synthèse, les modèles internationaux convergent sur trois leviers :

- un cadrage institutionnel qui légitime l'école dehors ;
- des formats réguliers, en milieux de proximité ;
- une exigence d'alignement didactique et de formation des enseignant·e·s, afin de transformer les activités pédagogiques en forêt en apprentissages visibles, efficaces et équitables.

Encadrement des élèves

Lorsque les classes sortent en forêt, l'encadrement des élèves est extrêmement variable. Ce point est central dans la réflexion sur la qualité de ces expériences. En effet, lorsque l'encadrement est co-assuré par l'enseignant·e et des partenaires issus du monde forestier, il est plus probable que les dispositifs d'apprentissage soient directement reliés au milieu lui-même.

À l'inverse, lorsque la pratique est menée de façon autonome par l'enseignant·e, il devient beaucoup plus difficile d'apporter des contenus spécifiques, car le milieu forestier – en général, et plus particulièrement dans ses spécificités locales – n'est pas la spécialité des enseignant·e·s. La présente enquête a mis en évidence qu'aucune institution de formation n'inclut de modules liés aux spécificités régionales des forêts. Les connaissances des enseignant·e·s sont donc acquises de manière autodidacte et non certifiée, ou proviennent d'un cursus universitaire en sciences de la nature dans le cas d'enseignants·e·s du secondaire. Ainsi, l'école en forêt, sans encadrement externe, tend à s'orienter vers des activités moins riches du point de vue de la connaissance et de l'expérience du milieu spécifique.

Perspectives et enjeux

Dans une perspective d'usage qualitatif du milieu forestier par les écoles, plusieurs enjeux doivent être pris en considération. Tout d'abord, il s'agit d'apprécier le niveau de connaissances des enseignant·e·s sur le milieu forestier. Généralement, la formation des enseignant·e·s, qu'elle soit initiale ou continue, ne prend que très marginalement en compte ces savoirs. Lorsque c'est le cas, ces derniers portent sur la présentation générale de l'écosystème forestier ou sur des forêts lointaines (Probst et al., 2021). On peut donc facilement imaginer que l'acquisition de connaissances spécifiques sur le milieu forestier local ou régional représente un défi majeur, dans le but d'élaborer des dispositifs d'enseignement directement reliés au terrain local. Il existe donc un enjeu de formation, mais également de production de documents de référence et de séquences didactiques (Probst et al., 2021).

Ensuite, le deuxième enjeu tient à la communication et à la prise en compte des intérêts et postures de tous les acteurs impliqués. Il est nécessaire de confronter les points de vue afin que chacun comprenne ce que les autres attendent, souhaitent ou craignent. Un effort de communication multilatérale doit permettre plus d'agilité et un confort accru pour l'ensemble des parties.

Enfin, les moyens mis à disposition pour répondre aux attentes de tous les acteurs constituent un enjeu crucial, à la fois quantitatif et qualitatif. Un travail de mise en visibilité de l'usage des ressources de chacun des acteurs et une vision stratégique de leur allocation peuvent contribuer à ce processus qualitatif. En effet, les différents acteurs concernés par la pratique de l'école en forêt – qu'ils soient issus du monde scolaire ou du monde forestier – engagent déjà de nombreuses ressources, mais ne savent pas toujours combien, où, pour qui ni pourquoi les autres acteurs engagent les leurs.

La formation des enseignant·e·s aujourd'hui et demain

Actuellement, la formation des enseignant·e·s à l'école en forêt est essentiellement assurée par deux canaux. D'une part, les hautes écoles pédagogiques et autres institutions de formation offrent un certain nombre de modules liés à l'enseignement en plein air. Néanmoins, ces formations sont inégalement réparties selon les cantons et se concentrent surtout sur la formation continue. En ce qui concerne la formation initiale des futurs enseignants, peu d'occasions permettent un déploiement

stratégique (Wolf et al., 2022). D'autre part, la formation est également proposée depuis longtemps par des acteurs externes, en particulier la fondation Silviva et, plus marginalement, d'autres entités privées ou associatives.

Dans la perspective d'une stratégie qualitative étendue, les acteurs liés au monde forestier et les parcs gagneraient à être intégrés aux processus de formation. Il reste à définir des modalités et des dispositifs qui permettent de faire collaborer les institutions de formation, le tissu local et régional, ainsi que les acteurs du monde forestier et des parcs. Le principe même d'une formation régie par la logique de l'offre et de la demande peut être repensé en parallèle, afin d'évoluer vers des formes plus horizontales, comme le mentorat ou la coformation.

L'acquisition de compétences professionnelles par une composition d'apports de sources multiples, qui permettent une transformation des pratiques, constitue aujourd'hui un enjeu central dans le champ de la formation continue. Puisque les usages pédagogiques de la forêt concernent plusieurs catégories d'acteurs, il serait profitable d'entrer dans une démarche systémique de formation. Dans cette optique, chacun peut apporter des connaissances, des compétences et des savoir-faire aux autres, et de cette mise en commun naîtra la plus-value recherchée.

Ainsi, l'enseignant·e serait amené·e à partager son expérience et ses compétences professionnelles avec le personnel forestier, par exemple sur la manière de conduire certaines animations avec des enfants ou sur les apprentissages déjà réalisés. De son côté, le personnel forestier peut transmettre ses connaissances, valoriser et partager ses savoir-faire sur l'observation de la forêt ou sur les façons d'aménager un espace en le respectant. Quant au propriétaire, il peut aussi apporter une dimension spécifique, plus personnelle ou économique, à la relation avec les autres acteurs. De manière générale, il convient de dépasser la logique de relation unilatérale de type prestataire–usager, afin de favoriser une dynamique multilatérale et collaborative.

Les orientations ancrées dans les lieux et les enjeux de durabilité

De manière générale, l'enseignement en plein air s'oriente aujourd'hui de plus en plus vers ce que l'on appelle au niveau international la « *place responsive education* » ou l'éducation en plein air ancrée dans les lieux (Mikaels, 2018 ; Mannion, 2013 ; Gruenewald, 2003 ; Lausset & Zosso, 2022). Cette approche pédagogique vise à focaliser l'attention des élèves sur les spécificités des lieux, sur le territoire, et pas seulement sur des concepts génériques tels que « l'environnement », « la nature », ou encore sur des disciplines scolaires. Il s'agit de s'intéresser réellement au lieu, à ceux qui l'habitent et y travaillent, dans ce qu'ils revêtent de singulier. L'objectif est de construire une relation durable entre ces lieux, souvent proches des écoles, et les établissements scolaires.

Cette manière de concevoir l'enseignement en plein air peut contribuer de manière efficace à la réalisation de certains objectifs d'éducation à la durabilité. Dans la perspective d'une stratégie qualitative pour l'enseignement en milieu forestier, la prise en compte des objectifs, des ressources et des dynamiques locales liées à l'éducation à la durabilité constitue un critère essentiel de réussite. En effet, la dimension systémique de l'éducation à la durabilité permet, d'une part, de donner du sens à la stratégie recherchée et, d'autre part, de l'inscrire dans un champ d'intentions déjà développé au sein des institutions de formation et du monde forestier.

La valorisation des filières professionnelles territoriales

Dernier point pour poser le cadre d'une stratégie qualitative relative aux usages pédagogiques de la forêt : l'importance à accorder aux filières professionnelles. En effet, le milieu forestier n'est pas uniquement constitué d'éléments naturels, il constitue aussi une construction sociale et culturelle. Il regroupe une multitude de professions qui font vivre la filière du bois. Qu'il s'agisse de gestion forestière, de protection environnementale, d'exploitation ou de production de bois, les élèves peuvent y découvrir des savoirs liés à l'économie et à l'écologie forestière, ainsi qu'aux métiers associés.

Comme mentionné dans l'introduction de ce document, la pédagogie en forêt concerne principalement les élèves les plus jeunes. Toutefois, des classes plus âgées sont appelées à expérimenter également cette approche. Pour favoriser ce déploiement vers des étudiants plus avancés, il est nécessaire d'inclure une dimension professionnelle dans les objectifs d'apprentissage. Dans ce cas, une collaboration étroite entre les filières professionnelles et le monde de l'enseignement devient réellement nécessaire et profitable.

4. Description du dispositif de recherche

Choix des acteurs

Dans la perspective décrite plus haut, il est fondamental de prendre en compte les représentations ainsi que les objectifs de l'ensemble des acteurs du champ. Même s'il s'agit en premier lieu d'une question pédagogique, le seul positionnement des enseignant·e·s ne suffit pas à construire une stratégie qualitative pertinente. En prenant en compte une dimension systémique, il est donc nécessaire de mettre en relation plusieurs acteurs :

- les professionnels liés à la forêt, soit les gardes forestiers et les ingénieurs forestiers ;
- les propriétaires privés ;
- les institutions territoriales telles que les parcs naturels ;
- les institutions de formation.

L'objectif du croisement de ces regards est de trouver des points communs, des dynamiques partagées ou des préoccupations convergentes, mais aussi de mettre en lumière les apports de chacun. Par ailleurs, quels que soient les contextes cantonaux, ces acteurs jouent des rôles similaires dans les différentes régions du pays.

Les enseignant·e·s ont été choisi·e·s sur la base d'une pratique avérée de l'école en forêt. Ce choix s'explique par le fait que la problématique ne porte pas sur les freins à la pratique, mais sur ce que les enseignant·e·s réalisent pour la rendre qualitative, intéressante et porteuse de sens. Si un échantillon plus large avait été retenu, mêlant enseignant·e·s non pratiquant·e·s, novices et expert·e·s, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse que les résultats auraient été davantage centrés sur l'intérêt ou le désintérêt de certain·e·s pour la thématique. Or, l'objectif n'est pas de démontrer l'intérêt de l'école en forêt, qui est déjà largement établi par de nombreuses études, mais d'identifier des facteurs clés et des types de dispositifs pédagogiques qui améliorent la qualité de ces moments. Le regard d'enseignant·e·s expérimenté·e·s est donc le plus pertinent.

Dans le milieu de la formation, le focus a été mis au sein des hautes écoles pédagogiques afin de vérifier si, et de quelle manière, les enjeux liés à la forêt étaient abordés. Il peut en effet exister de grandes différences entre des contextes où l'école en forêt et la forêt en tant qu'objet d'étude sont intégrées aux formations initiales ou continues, et d'autres situations où ces pratiques demeurent hors du champ institutionnel. Au sein de ces formations, il ne s'agit pas seulement d'acquérir des compétences pédagogiques de terrain plus ou moins développées, mais aussi de construire une légitimité professionnelle. Lorsque les usages pédagogiques de la forêt sont inscrits dans les plans de formation, cela confère une légitimité plus forte aux écoles qui souhaitent s'y engager et peut créer un point de contact pour les milieux forestiers désireux de collaborer. Là où ces formations sont inexistantes, la pratique de l'école en forêt et les relations avec le monde professionnel reposent surtout sur des initiatives personnelles et la mobilisation de ressources, de connaissances et de réseaux individuels, plutôt que sur des dynamiques institutionnelles ou collectives.

Dans le monde professionnel de la forêt, les questions ont été orientées vers les gardes forestiers. Ceux-ci ont un contact direct à la fois avec le terrain et avec les enseignant·e·s qui s'y rendent. Leur point de vue permet de cerner de manière précise les enjeux liés aux attentes des enseignant·e·s et à celles du terrain. Comme un certain nombre de gardes forestiers disposent de temps à consacrer aux écoles dans leur cahier des charges, il est particulièrement intéressant de comprendre comment

ils utilisent ces moments pour répondre aux demandes, les anticiper ou encore être proactifs dans la relation.

Les ingénieurs forestiers cantonaux ont également été interrogés. Il est nécessaire d'évaluer si les pratiques décrites par les gardes forestiers correspondent aux attentes hiérarchiques et institutionnelles. Il s'agit aussi de mettre en perspective le niveau de prise en compte de la thématique dans le cadre global des enjeux traités par les services cantonaux des forêts.

Enfin, les propriétaires forestiers, via leur association faîtière, ont été sollicités. Comme les usages pédagogiques concernent directement leurs terrains, il était important de les interroger sur la relation entre le souci de protection, la sécurité et la volonté de valoriser la forêt. Il est également intéressant d'identifier les types de relations existant, ou non, entre les propriétaires et le monde scolaire.

En complément, ce projet a pris en compte des acteurs situés à l'interface territoriale : les parcs naturels régionaux. Leur mission couvre à la fois la médiation environnementale et patrimoniale auprès des écoles, la promotion de la filière bois et la gestion forestière dans leur périmètre. Dans la perspective d'une stratégie qualitative, ces parcs et institutions territoriales jouent un rôle clé de facilitateur pour connecter les différents acteurs.

Répartition des publics cibles

Cantons partenaires : Berne, Neuchâtel, Tessin, Thurgovie, Valais, Vaud, Zurich

Publics cibles	Nombre de réponses
HEP	7 réponses (7 cantons)
Écoles	32 réponses (7 cantons)
– en italien	5
– en allemand	17
– en français	10
Ingénieurs forestiers	5 réponses (7 cantons)
Gardes forestiers	46 réponses (7 cantons)

Publics cibles	Nombre de réponses
Propriétaires	4 réponses (7 cantons)
Parcs	8 réponses (7 cantons)

Présentation des questionnaires

Questionnaire pour les gardes forestiers

L'objectif du questionnaire est de décrire le contexte spécifique du métier, de préciser la mise en œuvre de la relation avec les écoles et d'analyser le lien entre ces deux aspects. Les thématiques suivantes sont abordées :

- caractéristiques du gestionnaire ;
- usages de la forêt ;
- relations avec les acteurs scolaires ;
- formation ;
- animation en forêt auprès des écoles ;
- structure de la relation école–forêt.

Questionnaire pour les ingénieurs forestiers

Ce questionnaire vise à mettre en perspective les pratiques décrites sur le terrain et leur cadrage institutionnel. L'attention porte principalement sur un état des lieux et sur l'évaluation des risques et avantages des différentes situations. Les items du questionnaire sont les suivants :

- fonction d'accueil de la forêt avec l'analyse des enjeux présents et futurs ;
- évaluation des risques et avantages des pratiques observées ;
- évaluation des risques et avantages des aménagements liés à la fonction sociale de la forêt ;
- liens avec le monde scolaire ;
- formation des employés du service et des gardes forestiers ;
- animation en forêt auprès des écoles ;
- structure de la relation école–forêt.

Questionnaire pour les propriétaires forestiers

L'objectif est de faire un état des lieux tel que connu par les associations de propriétaires et de faire émerger leur analyse des risques et avantages. Les thèmes abordés sont les suivants :

- usages pédagogiques des forêts représentées ;
- perceptions et craintes ;
- conditions et attentes ;
- perspectives.

Questionnaire pour les parcs naturels

L'objectif de ce questionnaire est double : dresser un état analytique de la situation et le mettre en perspective avec les stratégies de développement liées au monde scolaire. Le positionnement à l'interface des parcs confirme leur rôle clé en tant qu'institutions territoriales. Les questions sont regroupées en trois catégories :

- descriptif du parc ;
- stratégie d'accueil en forêt ;
- attentes envers les écoles et les partenaires forestiers.

Questionnaire pour les enseignant·e·s

Ce questionnaire est central dans le dispositif. Il vise à catégoriser et typologiser les différents usages pédagogiques de la forêt. Le groupe interrogé a été identifié par des formateur·rice·s des HEP dans différents cantons, parmi des enseignant·e·s expérimenté·e·s. Le degré primaire est plus représenté que le secondaire, ce qui reflète un état de la pratique. Ce questionnaire comporte deux parties :

- description et analyse ;
- compétences et ressources à disposition.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- caractéristiques socio-démographiques ;
- usage de la forêt dans le cadre scolaire ;
- activités en forêt ;
- fréquence des activités ;
- connaissances sur le milieu forestier ;
- évaluation des équipements d'accueil en forêt ;
- formation.

Questionnaire pour les HEP

Le questionnaire adressé aux hautes écoles pédagogiques poursuit deux objectifs :

- réaliser un inventaire interne des formations initiales et continues qui traitent directement de la forêt ou de l'éducation en forêt, et identifier les modules intégrant partiellement ces aspects ;
- dresser un tableau analytique des stratégies éventuelles de chaque HEP concernant leurs relations avec les autres acteurs éducatifs et forestiers.

Les catégories de questions sont les suivantes :

- données générales sur la HEP ;
- présence de la forêt comme objet d'apprentissage dans les curriculums ;
- présence de la pratique de l'enseignement en forêt dans les curriculums ;
- collaboration avec des écoles pour des projets d'école en forêt ;
- collaboration avec des parcs ou des centres nature pour des projets pédagogiques.

5. Analyse des résultats de l'enquête

Synthèse des réponses

Questionnaire pour les gardes forestiers

Pour ce questionnaire, le taux de retour a été satisfaisant. L'analyse détaillée figure dans les documents complémentaires. En synthèse, les éléments suivants apparaissent :

- un intérêt marqué pour les échanges et l'accueil des classes en forêt ;
- la volonté de valoriser les contenus spécifiques du monde forestier ;
- des préoccupations liées à la régulation de la pratique comme la sécurité et à l'impact sur le milieu ;
- le constat d'inégalités dans les ressources disponibles pour l'accueil des classes selon les régions et les contextes.

Questionnaire pour les ingénieurs forestiers

Le questionnaire destiné aux ingénieurs forestiers a obtenu un retour très complet. En synthèse, les éléments suivants ressortent :

- La pratique de l'école en forêt est en croissance, avec des besoins constants et un intérêt accru de la part des classes.
- Les objectifs portent sur le développement des « canapés » forestiers ou d'autres lieux fixes, et sur la sensibilisation des élèves et des enseignants à la gestion forestière.
- Les risques identifiés concernent la multiplication de lieux fixes tels que les « canapés » forestiers, des aménagements inadéquats et la pression sur les milieux sensibles.
- Les principaux avantages résident dans l'encouragement de l'éducation à l'environnement, la découverte de la nature et la sensibilisation aux enjeux liés à la forêt et aux milieux naturels.

Questionnaire pour les propriétaires forestiers

Le retour de ce questionnaire a été plus limité : certaines associations ne se sont pas senties légitimes ou en mesure de produire une réponse pertinente. En synthèse, les éléments suivants apparaissent :

- la nécessité d'encadrer les usages (lieux, horaires) et de garantir un accompagnement qualifié par les services forestiers ;
- la demande de clarifier la question de la responsabilité juridique des propriétaires ;
- l'importance d'améliorer l'information et de mettre en place un consentement préalable.

Questionnaire pour les parcs naturels

Le questionnaire destiné aux parcs naturels a également obtenu un retour exhaustif. En synthèse, les résultats mettent en avant :

- la reconnaissance des parcs comme centres de compétence en matière de durabilité ;
- la nécessité de mettre en réseau les parcs et les écoles locales et de développer la collaboration avec les acteurs liés à la forêt et à l'éducation ;
- l'importance de développer la formation initiale et continue à l'éducation en plein air dans les HEP.

Les parcs insistent de manière explicite sur les enjeux liés à l'éducation à la durabilité, ce qui constitue certainement une focale à privilégier pour fédérer des approches et des pratiques qualitatives.

Questionnaire pour les enseignant·e·s

Trois champs principaux émergent en ce qui concerne les objectifs :

- la connexion avec l'environnement, ainsi que le développement de la curiosité et de l'attention ;
- le travail par projet et l'amélioration du bien-être psychophysique ;
- la rencontre avec les acteurs locaux de la forêt et le renforcement du lien avec l'environnement.

La plupart des enseignant·e·s interrogé·e·s ont déjà reçu une formation à l'enseignement en plein air. Iels ne contactent cependant que rarement les acteurs du monde forestier pour préparer leurs sorties. Quand iels le font, il s'agit principalement des gardes forestiers, mais aussi d'animateurs scientifiques, de responsables d'associations, de propriétaires forestiers ou de représentants communaux. Lorsqu'iels n'établissent aucun contact, les enseignant·e·s invoquent plusieurs raisons : le manque de disponibilité de ces personnes, la suffisance de leurs propres ressources, l'absence de modification du site, le caractère public de la forêt ou simplement un impensé.

Globalement, les enseignant·e·s estiment avoir une connaissance moyenne du milieu forestier. Les disciplines mobilisées sont variées : sciences, mathématiques, gymnastique, arts et langues. Les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux sont peu mentionnés. En dehors de l'étude du vivant, la forêt comme objet transversal et complexe n'apparaît pas comme un élément structurant de la pratique, mais plutôt comme un contexte instrumental.

En synthèse, les points suivants ressortent :

- développer l'école en plein air du cycle 1 jusqu'au secondaire avec une logique curriculaire ;
- introduire des semaines de projet en forêt et des journées forestières régulières ;
- renforcer la collaboration entre les acteurs et les intervenant·e·s lié·e·s à la forêt et à leurs métiers ;
- formaliser des accords entre les différent·e·s usagers et usagères du milieu forestier ;

- créer du matériel pédagogique concret ;
- développer la formation initiale et continue à l'éducation en plein air dans les HEP ;
- impliquer davantage les élèves dans les activités d'entretien et de gestion de la forêt.

Questionnaire pour les HEP

Les institutions de formation intègrent la forêt dans leurs cursus selon trois niveaux distincts :

- Premier niveau : la forêt est abordée comme un milieu parmi d'autres, principalement dans la formation initiale, en lien avec les sciences de la nature ou des activités ponctuelles.
- Deuxième niveau : la forêt est reconnue pour son intérêt spécifique, avec un accent sur la sécurité et les usages pratiques, mais la démarche reste centrée sur une approche naturaliste et limitée à la formation continue. Des partenaires externes comme la fondation Silviva et des réseaux d'enseignant·e·s jouent un rôle clé dans ce transfert.
- Troisième niveau : la forêt est pleinement intégrée aux cursus, avec une cohérence entre formation initiale et continue. Toutefois, ce modèle reste marginal et essentiellement limité au primaire.

De manière générale, l'approche méthodologique demeure générique, avec peu d'outils didactiques spécifiques. L'intégration de la forêt repose davantage sur des initiatives locales ou individuelles que sur une vision structurelle. Les besoins exprimés par les enseignant·e·s concernent davantage la conception des modules que les enjeux du territoire.

Finalement, trois points majeurs émergent :

- élaborer une stratégie structurelle et mettre en place un cadre curriculaire clair qui intègre la forêt comme espace pédagogique, afin de dépasser les approches ponctuelles ou dépendantes d'initiatives locales ;
- diversifier les disciplines concernées pour faire de la forêt un milieu d'apprentissage transversal ;
- promouvoir une cohérence curriculaire et encourager la formation tout au long de la vie, afin que la forêt soit intégrée durablement dans le développement professionnel des enseignant·e·s.

6. État de la pratique : aspects quantitatifs

Du point de vue quantitatif de la pratique, les estimations concordent. Que ce soit au niveau des enseignant·e·s, des gardes forestiers, des ingénieurs, des parcs naturels ou des HEP, tous les acteurs mentionnent une augmentation de la pratique. Celle-ci ne dépend pas de facteurs régionaux, linguistiques ou du contexte géographique (urbain, périurbain ou rural). D'une manière générale, on constate une augmentation constante de la demande pour cette approche pédagogique. Elle est forte au niveau des cycles primaires, mais se développe aussi au niveau secondaire. La popularisation de la pratique met en lumière des enjeux qui n'apparaissaient pas comme tels lorsque la pratique restait à un niveau faible : les impacts sur le milieu, la responsabilité des acteurs, la mise en cohérence de leurs différentes visions et objectifs.

Le pourcentage d'enseignants qui utilisent les espaces forestiers n'est pas quantifié au niveau national et, si tant est qu'une donnée de ce type soit pertinente, elle serait très difficile à établir. Bien que l'augmentation soit réelle, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une pratique minoritaire au regard de l'enseignement en général. Notre enquête n'a pas permis de faire émerger des situations où la forêt serait un espace ordinaire d'enseignement. Le déploiement de l'enseignement en forêt atteint l'échelle de l'établissement au maximum.

Quatre obstacles principaux limitent le développement plus général de la pratique, dont deux sont en lien spécifique avec le milieu forestier : les enjeux économiques liés aux transports et aux accompagnant·e·s, les craintes sécuritaires, le manque de savoirs ou de ressources méthodologiques ou matérielles pour enseigner, ainsi que le besoin d'infrastructures tels que les canapés forestiers ou les sentiers didactiques.

Un facteur contribue à l'augmentation des classes : l'encadrement externe. Que ce soit par les HEP ou des associations (formation méthodologique, outillage didactique concret et légitimité) ou par les parcs naturels régionaux (ou autres institutions territoriales) et les gardes forestiers (lien au territoire, animations de qualité, légitimité des savoirs locaux, prise en charge de la classe), les enseignant·e·s sont plus nombreux et nombreuses à prendre le chemin de la forêt en étant accompagné·e·s en amont et formé·e·s.

En synthèse, quatre points ressortent plus particulièrement :

- augmentation globale de la pratique ;
- limites économiques et contraintes sécuritaires ;
- besoin d'accompagnement et d'infrastructures au niveau des ressources de terrain, pédagogiques et de formation ;
- nécessité d'un cadre de communication.

7. État de la pratique : aspects qualitatifs

La pratique actuelle qui se dessine est très diverse. Les classes vont en forêt avec des objectifs qui vont de la connexion à l'environnement à la pratique des mathématiques. L'habitude d'utiliser la forêt de manière instrumentale, soit pour contextualiser hors des murs de la classe des apprentissages scolaires peu ou pas liés au milieu forestier spécifique, soit pour bénéficier d'un environnement naturel accueillant, est la plus répandue. Cette pratique est soutenue par de nombreuses ressources d'activités ou formations et s'impose car elle est plus immédiate à mettre en œuvre. De plus, les classes se rendent en forêt dans des cadres temporels très variables, qui vont de la sortie annuelle à l'activité hebdomadaire – voire plus fréquemment encore. Mais la pratique se décline aussi dans une intégration aux curriculums qui peut être très structurée ou beaucoup plus sommaire.

Un point de bilan convergent fait état d'une intégration qui pourrait être améliorée en ce qui concerne les pratiques, savoirs et enjeux locaux, les données spécifiques au milieu forestier local, les filières professionnelles, et l'utilisation trop typée des lieux fixes comme les canapés forestiers. Malgré cela, les acteurs partagent une vision des usages pédagogiques de la forêt qui va du très positif au relativement positif, selon que l'on considère les bénéfices pour les élèves (très positifs aux niveaux cognitif, physique et social, aspects relevés dans l'enquête et confirmés par la recherche internationale), pour le milieu naturel (selon l'encadrement) ou pour les propriétaires (relativement positifs).

Plusieurs points font réfléchir à la qualité des pratiques. D'une part, il apparaît clairement que les acteurs souhaitent une meilleure prise en compte des différentes perceptions des enjeux et une mise en valeur des apports de chacun. Il s'agirait, en somme, de faire monter en qualité les usages pédagogiques de la forêt en construisant une boucle itérative partant du générique vers le singulier puis le spécifique ; ensuite, à partir de là, elle se déploierait vers une formalisation et une généralisation. Il s'agirait ainsi de passer de « l'école à la forêt » vers « l'école *dans* cette forêt spécifique », puis « l'école *avec* les forestiers », pour creuser avec « l'école *pour* cette forêt spécifique » et enfin élargir à nouveau les horizons avec « l'école *pour* la forêt *en général* et, plus largement, *pour l'environnement et la durabilité* ».

D'autre part, les indicateurs de qualité des usages pédagogiques doivent être explicites et structurés pour être lisibles, reconnus et partagés. Les services forestiers, les parcs naturels et les HEP, pour les aspects pédagogiques, ont un rôle clé à jouer pour donner une vision qualitative des usages de la forêt sans que cela se traduise par des injonctions ou des prescriptions.

En synthèse, quatre aspects découlent de cette partie :

- grande richesse d'approches ;
- reconnaissance de bénéfices cognitifs, physiques et sociaux pour les élèves ;
- perfectibilité de l'intégration des savoirs, acteurs et enjeux locaux ;
- usage de la forêt peu contextualisé au milieu spécifique.

8. Cadre d'analyse pour la formulation des recommandations

Quatre axes d'analyse permettent de formuler des recommandations qui sont synthétisées dans la figure 1 :

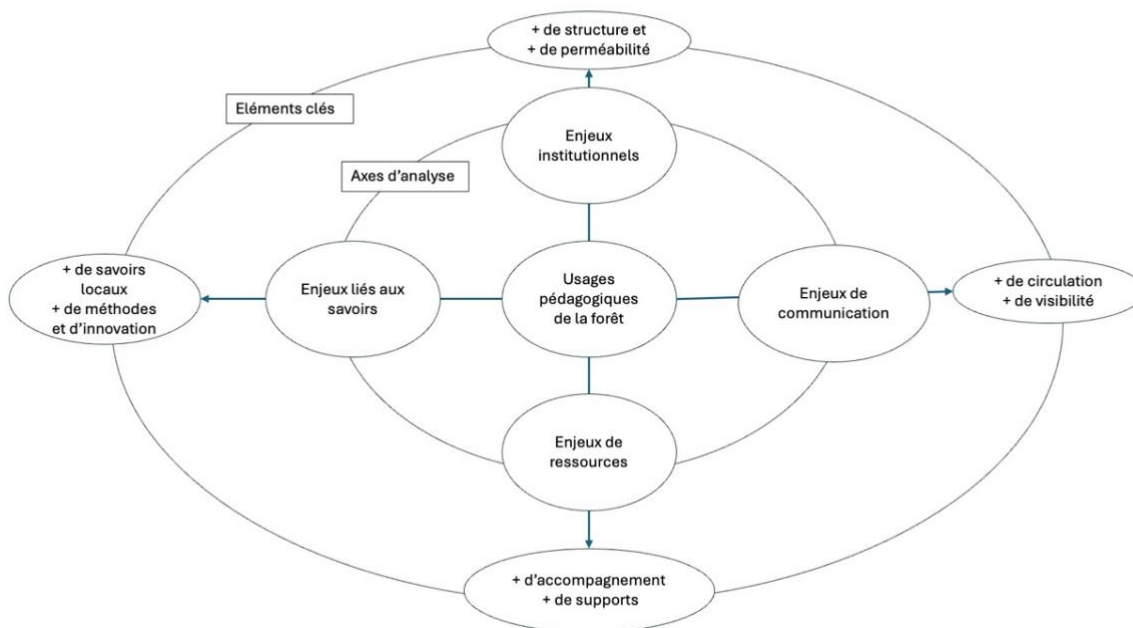


Figure 1 : Synthèse des enjeux

Axe Enjeux institutionnels

Indicateurs : Les pratiques pédagogiques en forêt sont-elles soutenues par des structures institutionnelles ? Si oui, celles-ci sont-elles perméables les unes aux autres, accompagnantes ou prescriptives ?

D'une manière générale, les pratiques pédagogiques en forêt sont très irrégulièrement soutenues par des structures institutionnelles. Les hautes écoles pédagogiques ont des engagements variables au niveau de leur offre de formation et d'accompagnement. Certaines proposent un ou deux cours de formation, tandis que d'autres disposent d'un curriculum qui intègre de manière structurée l'enseignement en forêt.

Au niveau national, la fondation Silviva joue un rôle important et reconnu. Cependant, les échanges entre professionnels de l'éducation, qu'ils soient organisés par les hautes écoles pédagogiques ou par la fondation Silviva, ne permettent pas, à ce stade, de déceler une dynamique de structuration des pratiques pédagogiques, que ce soit d'un point de vue didactique, épistémique ou même en matière de ressources. Les institutions interrogées soutiennent la diffusion de la pratique et les échanges entre

professionnels, mais ne parviennent pas, ou ne souhaitent pas, la structurer et ne réussissent à la faire évoluer qu'au prix d'investissements importants.

Entre les institutions du champ éducatif et celles du champ professionnel forestier, les frontières sont encore assez imperméables. Toutefois, tous les acteurs estiment nécessaire de fluidifier et de faciliter les échanges dans le but de dessiner et de rendre visibles des contours de pratiques qualitatives, et de les accompagner.

Axe enjeux de communication

Indicateurs : Les différents acteurs en jeu adoptent-ils une communication formelle ou informelle entre eux ? Développent-ils une relation sur une base stratégique institutionnelle (concertée ou non), ou sur des initiatives ponctuelles ou individuelles ?

Au niveau cantonal, la communication entre les acteurs dépend actuellement en très grande partie d'initiatives individuelles ou locales. Que ce soit dans le milieu forestier ou dans le milieu scolaire, la communication et les échanges sont tributaires de contextes locaux et se mettent en place ponctuellement.

Les parcs naturels présentent des exemples de pratiques concrètes et peuvent jouer efficacement le rôle de plateforme d'échange. Toutefois, toutes les forêts ne se trouvent pas dans des parcs naturels régionaux. Il s'agirait donc de modéliser cette démarche pour la reconduire avec d'autres acteurs territoriaux. À défaut, les hautes écoles pédagogiques peuvent assumer ce rôle selon les ressources à disposition. Ainsi, celle du canton de Vaud a promu et signé une convention institutionnelle avec tous les parcs naturels et associations territoriales du canton pour aller dans ce sens. Pour que la communication soit productive, il convient non seulement d'explicitier les attentes des uns et des autres par rapport au développement des pratiques pédagogiques en forêt, mais également de fixer des objectifs concrets et porteurs d'effets à court et moyen termes à cette communication.

En complément de ce niveau d'échange à l'échelle cantonale entre les différents acteurs, la richesse de perception des enjeux au sein d'un même champ, mais entre cantons différents, montre qu'une dynamique intercantonale ou au moins régionale permettrait d'agréger des idées, des outils et des dispositifs, et de favoriser un développement qualitatif des pratiques pédagogiques, ainsi qu'une légitimité accrue pour intervenir dans le champ. Certains acteurs organisent déjà des rencontres de ce type, mais un partage plus large des résultats constituerait une réelle plus-value.

Axe enjeux de ressources

Indicateurs : Les ressources qui soutiennent les pratiques pédagogiques en forêt sont-elles suffisantes, accessibles, visibles, pertinentes pour les acteurs au regard de leurs besoins ? Sont-elles partagées, ponctuelles ou pérennes ?

Dans le contexte actuel d'augmentation du nombre de classes en forêt, l'ensemble des catégories interrogées évoque le besoin de ressources pour une pratique qualitative. Toutefois, elles reconnaissent également qu'il existe déjà des ressources engagées qui permettent une pratique non dénuée d'ambitions. L'engagement de ressources supplémentaires porte sur les points suivants :

- Facilitation des accompagnements. Que ce soit pour les enseignant·e·s, les responsables des parcs ou les professionnel·le·s de la forêt, il y a un consensus pour dire que les accompagnements de classe constituent une réelle plus-value. Les gardes forestiers relèvent qu'il existe bien du temps prévu dans leur cahier des charges pour cette mission, mais qu'il est, selon les contextes géographiques, insuffisant. Les parcs soulignent également les difficultés rencontrées par les classes pour payer des accompagnateurs, en particulier depuis l'arrêté du 7 décembre 2017 du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école, qui implique que les activités dites « extrascolaires » ne peuvent plus être financées par les parents et reposent désormais sur les communes.
- Formations des enseignant·e·s. Une formation ne transforme pas les enseignant·e·s en spécialistes du monde forestier. Néanmoins, les acteurs interrogés convergent vers l'idée qu'une formation plus accessible permettrait aux enseignant·e·s d'inclure plus facilement des dispositifs d'apprentissage spécifiques au milieu. Ainsi, ils pourraient limiter le besoin d'accompagnement à des interventions ponctuelles et précises.
- Supports pédagogiques et didactiques. Dans la même logique que les formations, des supports dédiés et adaptés aux cycles d'enseignement, et plus particulièrement pour le secondaire I et II, comme l'a montré une étude spécifique (Probst et al., 2021), sont nécessaires. Ces supports peuvent :
 - être liés aux savoirs spécifiques du milieu forestier (contenus disciplinaires),
 - proposer des dispositifs d'apprentissage (méthodes globales transposables localement, idées et exemples de projets, dispositifs qui favorisent la mobilité plutôt que le développement d'infrastructures en forêt),
 - formuler des recommandations pratiques.

Il ne s'agit pas de réécrire un livre d'activités – il en existe déjà beaucoup et de bonne qualité – mais de fournir des savoirs et des outils permettant de développer des démarches plus engageantes, systémiques, des séquences, des projets inscrits dans un temps plus long que celui de l'activité.

Axe enjeux liés aux savoirs

Indicateurs : Les savoirs engagés dans les pratiques pédagogiques (qu'il s'agisse de ceux des enseignant·e·s ou des élèves) sont-ils en cohérence avec les objectifs exprimés par les différents acteurs ? Les modalités de formation sont-elles adaptées au contexte et aux attentes ?

Il existe une tension structurelle quant aux objectifs de la pratique de l'école en forêt. D'un côté, les acteurs de terrain comme les services forestiers et les parcs naturels régionaux souhaitent accorder une place centrale aux objectifs d'apprentissage liés au local. D'un autre côté, les enseignant·e·s décrivent une pratique centrée sur d'autres aspects, tels que les disciplines, le bien-être, le vivre-ensemble ou la créativité.

De plus, la forêt n'est pas monolithique, chaque bois possède une histoire et un contexte qui le rendent spécifique. Si les informations génériques sur la forêt sont accessibles, mais parfois peu connues des enseignant·e·s, l'intégration d'une focale plus locale dépend de la capacité à accéder à ces données. Celles-ci sont en grande partie détenues par les acteurs du monde forestier, et leur accès dépend donc des ressources engagées pour l'accompagnement, la transmission et la valorisation.

Les programmes de médiation environnementale développés par les parcs constituent en partie une réponse, mais ceux-ci n'ont que rarement accès à « l'avant » et à « l'après » du moment passé sur le terrain. Quant aux formations organisées par les hautes écoles pédagogiques, puisqu'elles revêtent

une dimension cantonale, elles se concentrent sur les méthodes mais intègrent peu, voire pas du tout l'échelle locale. Elles peuvent, en revanche, montrer comment réaliser cette intégration.

L'enjeu des savoirs est donc central pour développer des pratiques qualitatives. Il ressort de l'enquête que l'accessibilité à ces savoirs reste complexe et que les compétences nécessaires à leur intégration dans les dispositifs d'enseignement sont dispersées entre les acteurs.

Pour répondre à cette tension structurelle, une communication accrue entre les acteurs sur les savoirs peut en faciliter l'accès. De plus, des approches didactiques spécifiques permettent aux enseignant·e·s d'élaborer des dispositifs dits « *place responsive* », qui tracent un parcours allant du local au général, du savoir situé à l'apprentissage disciplinaire.

9. Recommandations élaborées

Les recommandations suivantes se déploient sur deux échelles temporelles. La première série de recommandations peut être déployée rapidement, car il s'agit d'ajustement de la pratique. La deuxième série s'inscrit dans le moyen terme, car elle nécessite des adaptations structurelles.

Première phase : ancrer les dispositifs

Pour développer une pratique qualitative pour la forêt, les dispositifs usuels doivent tendre vers une dimension davantage ancrée dans les lieux, « *place responsive* » et orientée sur les spécificités locales du milieu.

Implications pour les enseignant·e·s :

- contacter systématiquement les acteurs de terrain au stade de préparation du dispositif de manière à inclure plus fortement les contenus spécifiques au milieu dans les étapes pédagogiques ;
- privilégier la fréquentation d'un périmètre spécifique dans le long terme pour mieux le connaître. À l'intérieur de celui-ci, varier les modes de présence en accord avec les acteurs de terrain (itinérance, stationnaire) et limiter l'impact dans les zones où cela est nécessaire. Évaluer ce choix de zone avec les partenaires forestiers et le partager avec les autres enseignant·e·s de l'école ;
- élaborer des dispositifs didactiques fondés sur l'exploration locale, l'expérimentation d'éléments singuliers et spécifiques des lieux, l'enquête locale, paysagère pour focaliser d'abord l'attention des élèves sur le lieu. Puis, dans un second temps, réinvestir en classe les traces produites en extérieur, en alignement avec les objectifs curriculaires pour en faire une production scolaire (texte, rapport, exposition, bricolage, etc.). Partager les productions réalisées par les élèves.

Implications pour les gardes forestiers :

- visibiliser les ressources, les compétences à disposition des écoles et l'organisation interne pour faciliter la prise de contact de la part des écoles. Le cas échéant, travailler à une plus large échelle afin d'identifier des ressources autres que parmi les gardes forestiers attitrés selon les zones ;
- expliciter aux partenaires scolaires les objectifs propres par rapport à la zone de travail et favoriser le partage de connaissances utiles à une bonne compréhension et pratique du lieu ;
- lors des accompagnements de classe, favoriser les activités qui permettent la production de traces (photos, témoignages, écriture, dessins, croquis, récoltes d'objets et de plantes, frottages, analyses de sols, jeux de construction, etc.). Plus les traces témoigneront des spécificités des lieux, plus le dispositif d'enseignement pourra s'ancrer dans le territoire et en rendre compte.

Implications pour les services cantonaux :

- mettre à disposition des ressources documentaires et, le cas échéant, mandater les HEP pour une valorisation didactique de ces ressources. Plus largement, établir un contact avec les HEP pour développer des collaborations au niveau de la formation des enseignant·e·s et, le cas échéant, des gardes forestiers qui ne seraient pas passés par d'autres formations ;
- éditer un guide des bonnes pratiques pour les classes en forêt avec cartographie pour illustrer la dimension territoriale spécifique selon les régions. Par exemple, dans telle forêt à tel endroit, il faut être attentifs à tels éléments ;
- visibiliser sur les sites internet les ressources humaines et documentaires ainsi que leurs conditions d'accès.

Implications pour les propriétaires forestiers :

- partager les besoins, les souhaits et les contraintes aux autres acteurs par le biais des associations faitières ;
- visibiliser d'éventuelles ressources locales pour de l'accompagnement ou des ressources documentaires.

Implications pour les parcs naturels régionaux ou autres institutions territoriales :

- développer des activités de médiation spécifiques destinées aux enseignant·e·s et orientées vers la découverte de contenus locaux spécifiques ;
- valoriser les animations pédagogiques en les ancrant dans des dispositifs qui encadrent la partie terrain dans une préparation et un développement, mais aussi dans une stratégie de partenariat à long terme avec les écoles ;
- partager les besoins et les missions que les écoles peuvent remplir pour les forêts et structurer cette communication sur un engagement, pour dépasser l'action ponctuelle ;
- contribuer à identifier des zones propices à l'implication d'écoles sur le long terme.

Implications pour les HEP ou autres acteurs de la formation :

- accompagner en matière d'ingénierie didactique les enseignant·e·s dans la création de dispositifs d'enseignement ancrés dans les lieux et visibiliser les ressources documentaires existantes ;
- proposer des formations coconstruites ou, pour le moins, en partenariat avec les acteurs du terrain pour prendre en compte dès le début la dimension territoriale ;
- développer des collaborations avec tous les acteurs et jouer le rôle de facilitateur d'échanges.

Deuxième phase : repenser la relation à la forêt et développer des dispositifs de soin

La forêt est une ressource fondamentale, que ce soit au niveau de la production de bois, de la biodiversité, de l'accueil ou des autres fonctions qu'elle remplit. Les usages pédagogiques actuels de la forêt se construisent sur ce modèle. Elle devient une ressource pour l'apprentissage des disciplines scolaires, pour le développement de compétences sociales, pour le bien-être des jeunes, et pour une meilleure compréhension du territoire et de ses acteurs.

Pour que cet espace reste un lieu spécial, permettant une relation privilégiée et de qualité avec l'environnement, la relation fondée sur le schéma « la forêt donne et l'usager prend » doit être complétée par une logique de réciprocité. Les usages pédagogiques de la forêt doivent également devenir des services : les écoles peuvent aussi apporter quelque chose à ce milieu, et pas seulement en tirer profit.

Mais que peut bien faire une école pour la forêt ? Les élèves ne sont pas des bûcherons, et il ne s'agit pas de les mettre à la place des professionnels du terrain. En revanche, il s'agit pour le monde scolaire de prendre conscience de son agentivité et de sa capacité à mettre en œuvre des projets qui soignent l'environnement ou, au minimum, qui forment les élèves à adopter une posture de soin (Figure 2).

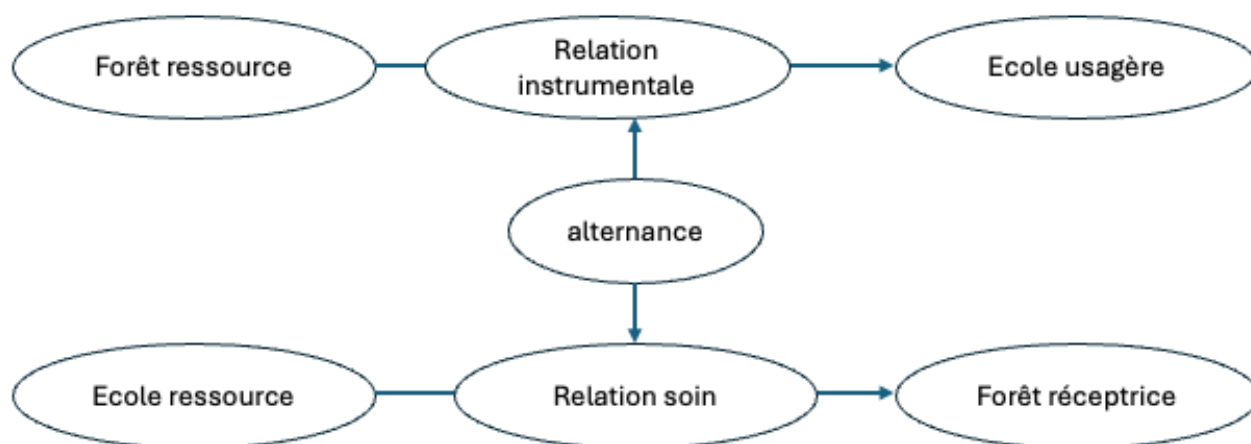


Figure 2 : Relation de soin contre relation instrumentale

Ce changement de perspective devient effectif lorsque les différents acteurs établissent une relation de communication et d'échange, et qu'un projet commun se concrétise dans un lieu spécifique. Les acteurs de terrain (services forestiers, propriétaires s'ils le souhaitent, parcs naturels régionaux lorsqu'ils existent) identifient des périmètres dont les écoles vont devoir prendre soin dans la durée. Une forme de contrat de soin territorial peut même être établi entre les différents partenaires.

Dans cette zone, les acteurs de terrain établissent une liste de besoins, pas seulement une liste

d'interdictions ou de limitations. Ils communiquent sur ce qui peut être fait pour prendre soin concrètement de ce lieu :

- des actions écologiques (nettoyage, arrachage de plantes invasives, etc.) ;
- des actions de communication (panneaux rédigés par les élèves sur les bons usages du lieu à destination du public, panneaux informatifs pour partager leurs découvertes) ;
- des modes de fonctionnement spécifiques (privilégier les activités itinérantes et les déplacements le long des sentiers plutôt que la construction d'infrastructures semi-pérennes comme les « canapés » forestiers) ;
- des actions de valorisation (organisation d'une exposition à l'école sur les richesses forestières et sur les travaux pédagogiques réalisés en forêt).

Les enseignant·e·s peuvent également privilégier en forêt des dispositifs qui valorisent les compétences liées à l'éducation à la durabilité, ou adopter des attitudes pédagogiques qui rendent les élèves attentifs au lieu, à ses détails, à ses richesses et à ses fragilités.

Un autre élément clé de ce changement de perspective réside dans la durée. Si un établissement scolaire a la responsabilité de prendre soin d'un périmètre sur plusieurs années, la dimension temporelle, en plus de la dimension collective, favorise le sentiment de responsabilité vis-à-vis du lieu. Il s'agit donc de bâtir une relation durable entre l'école et la forêt, ce qui dépasse le cadre d'une simple prestation.

Mise en œuvre concrète

Six mesures peuvent contribuer à développer des pratiques pédagogiques qualitatives en forêt et à favoriser le changement de perspective décrit ci-dessus. Elles s'articulent autour de la création d'interfaces d'échanges à trois échelles. Ces interfaces sont des lieux et des moments de rencontre entre les acteurs où chacun peut définir ses besoins et objectifs, intégrer ceux des autres et, conjointement, poser les bases des actions que les écoles peuvent réaliser pour la forêt (Figure 3).

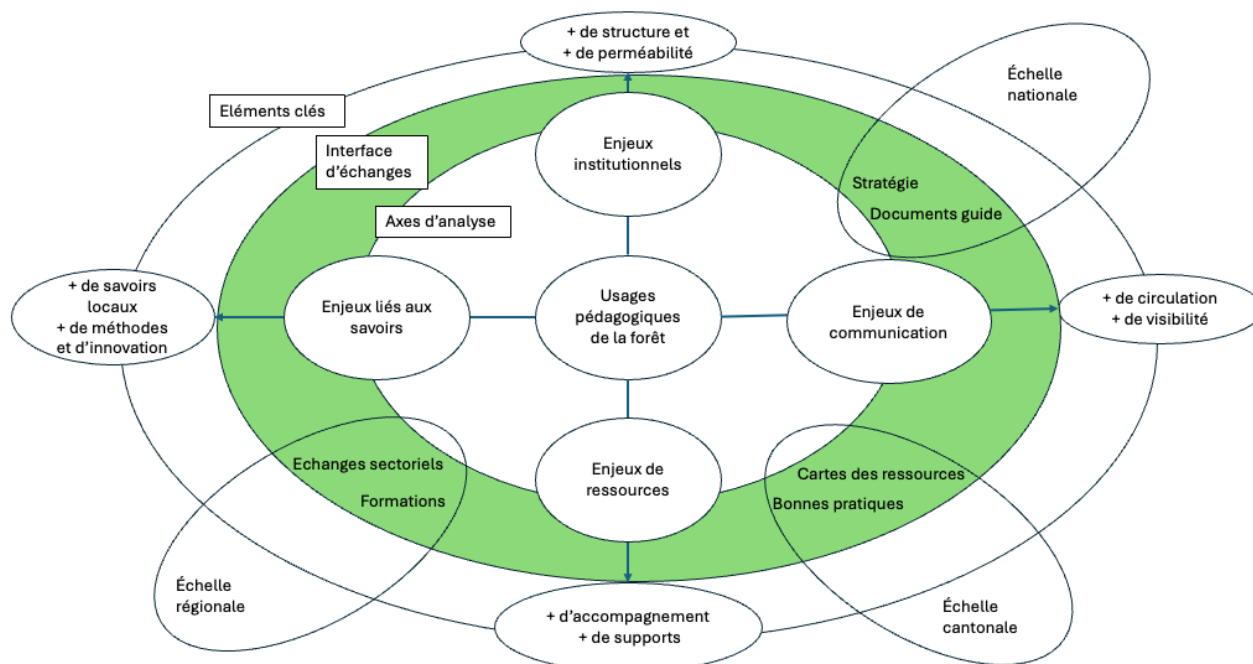


Figure 3 : Enjeux à différentes échelles

À l'échelle nationale

1. Un guide pédagogique qui définit, approfondit et illustre le concept d'alternance « ressource-soin » ainsi que les démarches ancrées dans les lieux (*place responsive*). Il doit outiller l'ensemble des acteurs et constituer un horizon d'action partagé. Ce document doit clairement identifier les étapes à mettre en place aux échelles locale, cantonale et régionale pour concrétiser, à long terme, des pratiques qualitatives. Il s'adresse aux enseignant·e·s autant qu'aux acteurs de terrain. Il doit évoluer avec le temps et s'enrichir d'exemples inspirants.
2. Une stratégie pour des usages qualitatifs, accompagnant ce guide pédagogique, doit documenter les ressources, les leviers mais aussi identifier les freins à ce projet. Elle s'adresse aux services forestiers cantonaux, aux propriétaires forestiers et aux institutions de formation.

Ces deux documents fixent les attentes, les contraintes et les ambitions.

À l'échelle régionale ou intercantonale

1. Des échanges d'expériences et de ressources peuvent être organisés par secteur. Ensuite, les HEP, si possible en collaboration avec les parcs naturels régionaux, peuvent se relayer pour organiser un moment d'échange sur les pratiques qualitatives, avec des acteurs transsectoriels tels que Silviva. Ces rencontres existent déjà : il faut promouvoir leur perméabilité. Les résultats de ces échanges doivent être documentés et rendus accessibles, afin que de nouvelles écoles puissent s'en inspirer.
2. Des formations continues coconstruites par les différents partenaires peuvent être proposées non seulement aux enseignants mais aussi aux directions. Elles doivent à la fois fournir des outils concrets pour le long terme et constituer un espace de dialogue entre les différents acteurs. Cet aspect peut aussi être développé au niveau cantonal.

À l'échelle cantonale

1. Un répertoire des ressources humaines et documentaires doit être établi afin de faciliter l'accès aux compétences existantes et de mieux optimiser les disponibilités. Beaucoup d'acteurs de terrain possèdent des connaissances précieuses à partager, mais leur accès n'est pas toujours connu des écoles, qui se tournent souvent uniquement vers des ressources bien identifiées comme le garde forestier de la commune. Si cette ressource est indisponible, d'autres alternatives peuvent néanmoins enrichir le projet et l'ancrer dans les enjeux locaux.
2. Un inventaire des bonnes pratiques, élaboré conjointement par les acteurs de terrain et les HEP, doit permettre de valoriser certaines modalités selon les contextes précis (forêt de montagne, réserves, zones protégées, zones humides, etc.). Cet inventaire peut guider les enseignant·e·s vers des pratiques plus itinérantes que sédentaires lorsque cela est pertinent, leur donner des pistes pour laisser le moins de traces possible, et rappeler les aspects réglementaires spécifiques aux lieux. Ce répertoire peut être complété par une carte des zones où des écoles disposent d'une zone forestière dont elles doivent prendre soin ainsi que des résultats.

10. Analyse SWOT des usages pédagogiques de la forêt

Forces

La forêt constitue un milieu riche et stimulant, tant sur le plan sensoriel que matériel. Elle permet aux élèves de développer curiosité, créativité et autonomie à travers des expériences concrètes et multisensorielles. Les bénéfices sont avérés : amélioration du bien-être physique et psychique, renforcement de la coopération et développement cognitif. Elle permet aussi l'acquisition essentielle de connaissances territoriales, professionnelles et liées aux écosystèmes. Elle constitue un milieu favorable au déploiement de l'éducation à la durabilité. Ces atouts sont soutenus par l'existence de ressources pédagogiques déjà disponibles qui facilitent l'intégration de la forêt dans les pratiques et les curriculums scolaires.

Un autre point fort réside dans l'implication essentielle des services forestiers, des gardes forestiers et des institutions territoriales telles que les parcs naturels régionaux. Leur expertise technique, leur médiation auprès des écoles et leur légitimité territoriale garantissent à la fois la sécurité, la transmission de savoirs contextualisés et l'ancrage local des apprentissages.

Mots-clefs : Expérience – Apprentissages - Bien-être – Accompagnement - Territoire

Faiblesses

Malgré ces atouts, plusieurs limites persistent. Les enseignant·e·s disposent souvent de connaissances limitées sur le milieu forestier, ce qui les conduit souvent à l'utiliser comme simple contexte ou support générique, sans prendre en compte suffisamment ses spécificités. La prépondérance du modèle disciplinaire qui met au centre l'objet du programme et non le lieu freine l'intégration de thématiques, contenus, méthodes spécifiques et singulières au lieu.

L'encadrement est inégal : certaines pratiques reposent fortement sur l'accompagnement de partenaires extérieurs, tandis que d'autres sont menées de manière autonome, avec des apports en savoirs locaux parfois minimes.

Enfin, l'intégration curriculaire de la forêt reste peu structurée : rares sont les dispositifs institutionnels qui assurent une continuité entre formation initiale, continue et pratique de terrain.

Mots-clefs : Formation – Encadrement – Savoirs

Perspectives

Le contexte actuel offre des leviers importants. Les cadres institutionnels, en Suisse comme à l'étranger, valorisent l'éducation en plein air et la sensibilisation à la durabilité, légitimant la forêt comme espace d'apprentissage.

Les partenariats territoriaux (parcs naturels, services forestiers, HEP, associations, fondation Silviva) permettent de créer des dynamiques collectives, d'accéder à des ressources locales ou nationales et de favoriser la médiation environnementale.

Enfin, la valorisation des filières professionnelles liées à la forêt ouvre des perspectives pédagogiques pour les élèves plus âgés, en reliant apprentissages scolaires, enjeux environnementaux et découverte des métiers.

Mots-clefs : Institution – Partenariats – Filières

Menaces

La croissance des pratiques pédagogiques en forêt s'accompagne de risques : fréquentation de sites sensibles, impacts sur les écosystèmes, multiplication d'aménagements non ou peu régulés.

Les enjeux de sécurité et de responsabilité juridique constituent également un frein majeur, notamment pour les propriétaires forestiers.

Des inégalités d'accès persistent selon les régions, la disponibilité des accompagnements et les moyens financiers. Enfin, il existe un risque d'instrumentalisation du milieu, où la forêt serait réduite à un simple support pour des disciplines scolaires, au détriment de sa valeur écologique, patrimoniale et culturelle.

Mots-clefs : Impact – Sécurité – Inégalités

11. Analyse SWOT des recommandations formulées pour des usages pédagogiques qualitatifs de la forêt

Forces

Vision claire et progressive : stratégie en deux phases (ancrage + soin) permettant à la fois des résultats rapides et une transformation en profondeur.

Ancrage territorial : forte valorisation de la spécificité locale des milieux forestiers à travers une approche *place responsive*.

Implication multi-acteurs : enseignant·e·s, gardes forestiers, services cantonaux, HEP, parcs naturels, propriétaires, associations.

Dimension éducative complète : intègre à la fois l'apprentissage disciplinaire, le développement de compétences sociales et l'éducation à la durabilité.

Valorisation des traces et productions scolaires : possibilité de réinvestir en classe et de donner de la visibilité aux apprentissages.

Perspective de réciprocité : la forêt n'est pas seulement une ressource, mais aussi un espace à soigner, renforçant l'éthique environnementale.

Durabilité relationnelle : mise en place de partenariats et d'engagements à long terme avec des contrats de soin territorial.

Faiblesses

Complexité de coordination : multiplication d'acteurs aux missions et contraintes différentes.

Charge supplémentaire pour les enseignant·e·s : préparation plus exigeante, nécessité de formation continue et de concertation avec plusieurs partenaires.

Inégalités territoriales : disponibilité variable des ressources (forêts proches, gardes forestiers, parcs naturels, associations).

Manque de temps scolaire : difficulté d'intégrer durablement les sorties et les projets de soin dans des programmes déjà chargés.

Évaluation délicate : difficulté de mesurer l'impact réel de ces dispositifs sur les apprentissages scolaires et la relation au territoire.

Perspectives

Conjoncture favorable : montée des préoccupations environnementales et de l'éducation à la durabilité.

Soutiens institutionnels possibles : HEP, services cantonaux, associations, fondations (Silviva), parcs naturels, ce qui renforce la légitimité.

Valorisation de l'image des écoles : innovation pédagogique, engagement écologique, attractivité pour les parents et collectivités.

Développement de ressources communes : guides, inventaires, répertoires, cartes, avec des outils transférables à grande échelle.

Synergies interécoles et interrégionales : mutualisation des expériences, apprentissage collectif, pérennisation des bonnes pratiques.

Intégration curriculaire : possibilité de relier la démarche à plusieurs disciplines (sciences, géographie, histoire, EPS, arts, français, citoyenneté).

Ouverture sur la communauté : implication des élèves dans des actions de sensibilisation (panneaux, expositions, communication publique).

Menaces

Contraintes réglementaires et sécuritaires : accès limité à certaines zones forestières, responsabilités juridiques pour les écoles.

Pression sur les acteurs de terrain : surcharge pour les gardes forestiers et les propriétaires si la demande des écoles augmente fortement.

Résistances institutionnelles : manque de moyens financiers, manque de temps de formation, priorités politiques différentes.

Risque de symbolisme : projets qui restent ponctuels ou superficiels sans véritable changement durable dans les pratiques.

12. Synthèse

La stratégie proposée est forte par son approche systémique, partenariale et progressive, mais elle doit relever le défi de la coordination et de l'équité territoriale. Les occasions de développement sont réelles et notamment dans l'éducation à la durabilité, le soutien institutionnel et les innovations pédagogiques, mais elles peuvent être freinées par des contraintes organisationnelles, politiques et environnementales.

13. Bibliographie

Dabaja, Z. F. (2022). The Forest School impact on children: Reviewing two decades of research. *Education 3–13*, 50(5), 640–653.

Dewey, J. (1938). *Experience and education*. Macmillan.

Education 21. (2020). *La forêt : Un équilibre naturel ?*

Giauque, N., Tièche Christinat, C., & Collectif. (2015). *La pédagogie Freinet : Concepts, valeurs, pratiques de classe*. Chronique Sociale.

Gruenewald, D. A. (2003). The best of both worlds: A critical pedagogy of place. *Educational Researcher*, 32(4), 3–12.

Jucker, R., & von Au, J. (Eds.). (2022). *High-quality outdoor learning: Evidence-based education outside the classroom for children, teachers and society* (Version électronique). Springer Nature.

Knight, S., Coates, J. K., Lathlean, J., & Perez-del-Aguila, R. (2024). The development of an interdisciplinary theoretical framework for Forest School in the United Kingdom. *British Educational Research Journal*, 50(2), 905–922.

Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. Prentice Hall.

Lausset, N., & Zosso, I. (2022). Outdoor and sustainability education: How to link and implement them in teacher education? An empirical perspective. In P. Vare, N. Lausset, & M. Rieckmann (Eds.), *Competences in education for sustainable development: Critical perspectives* (pp. 167–174). Springer.

Lauterbach, G., Bølling, M., & Dettweiler, U. (2024). Education outside the classroom in Norway: The prevalence, provision, and nature of uteskole.

Learning and Teaching Scotland. (2010). *Curriculum for Excellence through outdoor learning*. Learning and Teaching Scotland.

Mannion, G. (2013). Place-responsive pedagogy: Learning from teachers' experiences of excursions in nature. *Environmental Education Research*.

Mannion, G., Ramjan, C., McNicol, S., Sowerby, M., & Lambert, P. (2023). *NatureScot research report 1313: Teaching, learning and play in the outdoors: A survey of provision in Scotland in 2022*. NatureScot.

Mikaels, J. (2018). Becoming a place-responsive practitioner: Exploration of an alternative conception of friluftsliv in the Swedish physical education and health curriculum. *Journal of Outdoor Recreation, Education, and Leadership*, 10(1), 55–67.

Mougenot, L. (2020). L'inclusion des élèves au profil socioaffectif défavorable en EPS. *Spirale: Revue de recherches en éducation*, 65(2), 133–145.

Muster-Brüscheiler, S., Galbaud du Fort, D., & Lamy, A. (2024). *Les bienfaits de l'école à ciel ouvert*. Silviva / La Salamandre.

Pimlott-Wilson, H., & Coates, J. (2019). Rethinking learning? Challenging and accommodating neoliberal educational agenda in the integration of Forest School into mainstream educational settings. *The Geographical Journal*, 185(3), 268–278.

Probst, M., Lupatini, M., Grob, R., Blandenier, G., & Hendier, A. (2021). *Mit dem Wald in die Zukunft gehen – eine Bildungsanalyse. Le futur de la forêt – une étude sur la formation. Il futuro del bosco – uno studio sulla formazione*. OFEV & GLOBE.

Rigling, A., & Schaffer, P. H. (2025). *Rapport forestier 2025*. Office fédéral de l'environnement (OFEV) & WSL.

Wauquiez, S., Barras, N., Henzi, M., & Fondation Silviva. (2018). *L'école à ciel ouvert*. Les Éditions de la Salamandre.

Winje, Ø., & Løndal, K. (2021). Theoretical and practical, but rarely integrated: Norwegian primary school teachers' intentions and practices of teaching outside the classroom. *Journal of Outdoor and Environmental Education*.

Wolf, C., Kunz, P., & Robin, N. (2022). Emerging themes of research into outdoor teaching in initial formal teacher training from early childhood to secondary education: A literature review. *The Journal of Environmental Education*, 53(4), 199–220.

14. Annexes

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des enseignant·e·s

Introduction

Cette partie de l'étude porte sur les pratiques et les attitudes des enseignant·e·s dans le cadre de l'éducation en plein air, et plus particulièrement en forêt. L'analyse a été réalisée en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin. Les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, mais tendent à mettre en évidence des tendances, étayées par les différentes composantes de l'enquête.

Méthodologie

L'analyse repose sur une enquête par questionnaire en ligne adressée aux enseignant·e·s du primaire et du secondaire I et II. Le questionnaire a été envoyé par courriel aux formateur·trice·s HEP, qui ont eux-mêmes transmis le message aux enseignant·e·s concerné·e·s entre septembre et décembre 2024. Nous avons opté pour une stratégie de diffusion ciblée auprès des enseignant·e·s du réseau et des personnes relais des HEP partenaires. Au total, 36 questionnaires ont été enregistrés, dont 34 complets. Les résultats de l'enquête en ligne ont été analysés à l'échelle suisse et, dans certains cas, en distinguant les régions linguistiques (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne).

Résultats

Au niveau des caractéristiques sociodémographiques, la majorité des répondant·e·s enseigne au cycle 1 (19) et au cycle 2 (14). Le secondaire I est représenté par 3 enseignant·e·s et le postobligatoire par 2.

Choix de la forêt

Pour le choix de la forêt, les enseignant·e·s se rendent généralement dans un lieu spécifique, principalement parce qu'il est proche de l'école et facilement accessible. Les forêts fréquentées par les écoles sont majoritairement publiques. Seules deux personnes ne connaissent pas le statut de la forêt dans laquelle elles se rendent. Pour la majorité, le temps de trajet entre la forêt et l'école se situe entre 15 et 30 minutes, et le moyen de transport le plus fréquent reste la marche.

Activités en forêt

Les objectifs que les enseignant·e·s souhaitent atteindre grâce aux sorties en forêt varient selon la région linguistique. En Suisse romande, les enseignant·e·s visent l'apprentissage de thèmes scolaires, la connexion avec l'environnement, ainsi que le développement de la curiosité et de l'attention. En Suisse alémanique, les professionnel·le·s de l'éducation s'intéressent aux thèmes scolaires, au travail par projet et à l'amélioration du bien-être psychophysique. Pour la Suisse italienne, la rencontre avec les acteurs locaux de la forêt et la connexion avec l'environnement constituent les points les plus importants. Globalement, les objectifs poursuivis pour l'enseignement en forêt visent à enseigner au contact de la nature.

Plusieurs points importants à préparer avant de programmer une sortie en forêt ont été mentionnés. L'aspect sécuritaire revient très fréquemment. D'autres éléments essentiels sont cités, tels que la

planification des transports, la détermination des horaires et l'observation de la météo, ainsi que la connaissance du terrain et des objectifs pédagogiques travaillés. Les liens avec les intervenant·e·s externes, les parents, les collègues et la direction de l'établissement sont également mentionnés. Enfin, le matériel, le contexte environnemental et la connaissance des élèves représentent aussi des éléments à prendre en compte.

Dans la majorité des cas, les enseignant·e·s ne contactent pas les acteurs du monde forestier pour préparer leurs sorties. Lorsque ces derniers sont néanmoins sollicités, il s'agit le plus souvent de gardes forestiers, mais aussi d'animateurs scientifiques, de responsables d'associations, de propriétaires forestiers ou de membres des communes. Lorsque ces acteurs ne sont pas contactés, les enseignant·e·s invoquent plusieurs raisons : manque de temps, ressources personnelles jugées suffisantes, absence de modification des lieux, caractère public de la forêt, ou encore un aspect non pensé.

Les activités pratiquées le plus fréquemment en forêt sont des activités physiques (course à pied, cyclisme), des activités d'enseignement sur des thèmes du programme non liés à la forêt, puis des activités sur le thème générique de la forêt. Pour ces dernières, les exemples les plus cités concernent l'observation du vivant, avec des références majoritairement orientées vers les animaux, les arbres et les insectes, ainsi que les métiers de la forêt, le comportement à adopter en forêt, les saisons, la construction de canapés forestiers, la cuisine et l'alimentation, la mesure et le dessin d'arbres.

Concernant les activités d'enseignement sur des thèmes du programme non liés à la forêt, plusieurs thématiques sont évoquées : en français (chasse aux lettres, invention d'histoires, poésie, BD, théâtre), en mathématiques (géométrie, calculs, mesures, tables de multiplication, fractions), en géographie (lecture de plan, cartographie sensible, description du paysage, aménagement du territoire, orientation dans l'espace), en arts visuels et activités créatrices et manuelles (*land art*, peinture, sculpture), en musique (fabrication d'instruments, chants d'oiseaux), en éducation physique (jeux de coopération), en sciences (équilibres et leviers, vitesse, optique, barrages, démarche scientifique), en allemand (vocabulaire des couleurs et des saisons), en histoire (mesures du temps). Les disciplines majoritairement impliquées sont les sciences, les mathématiques, la gymnastique, les arts et les langues.

Durant les trois années précédant l'enquête, une majorité d'enseignant·e·s a participé à des animations proposées par des prestataires externes en forêt. Les personnes n'y ayant pas participé ont invoqué plusieurs raisons : manque de temps, catalogue d'animations peu fourni, peu visible et souvent payant, expérimentation personnelle, prestataire externe jugé non nécessaire, formation personnelle jugée suffisante. Les enseignant·e·s ayant sollicité des prestataires externes ont fait appel à des organisations telles que Pro Natura, la Maison de la Rivière, les parcs régionaux, L'éprouvette de l'université de Lausanne, les hautes écoles pédagogiques, Silviva, des forestiers, le WWF et les programmes Coyote. La majorité de ces animations sont liées à des projets développés en classe en amont ou en aval. Elles sont ensuite complétées par des documentaires, des lectures, des bricolages, des spectacles, des expositions, des jardins pédagogiques ou des démarches de réaménagement participatif de la cour d'école.

Fréquence des activités

Généralement, au niveau primaire, les enseignant·e·s interrogé·e·s se rendent en forêt avec leur classe une fois par semaine, le plus souvent un jour fixe pour des raisons organisationnelles. Dans certains cas, les sorties sont planifiées en fonction des projets en cours ou de la météo. Les enseignant·e·s restent en moyenne entre 1 et 3 heures en forêt, avec une prédominance du matin sur l'après-midi. L'automne et le printemps sont les saisons durant lesquelles les sorties en forêt sont les

plus fréquentes. Les enseignant·e·s peuvent solliciter plusieurs types d'accompagnant·e·s : stagiaires, retraité·e·s, parents, collègues enseignant·e·s, enseignant·e·s de soutien, assistant·e·s pédagogiques.

Connaissances sur le milieu forestier

Les enseignant·e·s estiment posséder une connaissance moyenne de la flore et de la faune, ainsi qu'une connaissance plus limitée en géologie, au niveau de la forêt en général. Concernant la forêt fréquentée lors des sorties, iels estiment avoir une meilleure connaissance de la flore, de la faune et de la géologie. Ces connaissances restent toutefois mal identifiées.

Équipements d'accueil en forêt

La majorité des enseignant·e·s interrogé·e·s utilisent des équipements spécifiques en forêt, en particulier des « canapés forestiers », mais aussi des parcours Vita, des sentiers didactiques et d'autres équipements fixes, comme des aires aménagées pour les pique-niques. La majorité des personnes interrogées se réfère à la signalétique en place et aux contenus des panneaux explicatifs, plus particulièrement en Suisse alémanique. Pour la plupart, iels connaissent la réglementation en vigueur dans le périmètre forestier. La cohabitation avec les autres usagers se passe globalement bien, à quelques exceptions près, notamment avec des propriétaires de chiens qui ne les tiennent pas en laisse. Selon certain·e·s enseignant·e·s, il manque des parcours à thème en forêt. Les déchets, les chiens non tenus en laisse et le bruit sont les éléments qui dérangent le plus lors des sorties.

Formation

Parmi les enseignant·e·s ayant répondu à l'enquête, environ la moitié a suivi au moins une formation pour enseigner en forêt. Ceux qui n'en ont pas suivi ont invoqué plusieurs raisons : connaissances jugées suffisantes pour accompagner une classe à l'extérieur, présence d'un·e accompagnant·e déjà formé·e, coût élevé, manque de temps, lecture de la littérature. Les enseignant·e·s ayant suivi des cours se sont formé·e·s via des formations continues dans les hautes écoles pédagogiques, le CAS Silviva et la formation d'accompagnateur en moyenne montagne. Les formations suivies portaient majoritairement sur des savoirs liés au milieu forestier (exploitation forestière, espèces, habitat forestier). Elles étaient également centrées sur des aspects pratiques de l'enseignement en forêt, tels que le feu ou la cuisine. Durant ces formations, les enseignant·e·s ont côtoyé des acteurs du monde forestier, tels que des bûcherons, des ingénieurs forestiers, des gardes-faune, des chasseurs, des rangers et des apiculteurs. Les professionnel·le·s de l'éducation ont intégré plusieurs éléments de ces formations dans leurs pratiques : collaboration, réflexions didactiques et pédagogiques, aspects pratiques, organisation, propositions d'activités ou partage de pratiques avec des collègues.

Contacts avec les autres usagers

Dans la majorité des cas, les enseignant·e·s entretiennent des contacts limités avec les autres acteurs de la forêt, comme les gardes forestiers, les promeneurs, les services communaux, les bûcherons, les rangers, les agriculteurs, les propriétaires forestiers ou les biologistes.

Pistes d'amélioration

Finalement, les enseignant·e·s ont proposé plusieurs pistes pour améliorer l'usage de la forêt dans le cadre scolaire :

- Institution :

- développer la pédagogie de projet et l'interdisciplinarité,
- développer l'école en plein air du cycle 1 jusqu'au secondaire,
- assouplir les horaires au secondaire,
- introduire des semaines de projet en forêt et des journées forestières régulières,
- aménager des espaces verts diversifiés autour des écoles ;
- Communication :
 - mettre en réseau les établissements scolaires,
 - développer la collaboration entre les acteurs et les intervenants liés à la forêt et à leurs métiers,
 - proposer des accords entre les utilisateurs du milieu forestier,
 - favoriser le partage de pratiques et l'enseignement hors réseau ;
- Ressources :
 - obtenir des moyens financiers plus importants,
 - accompagner les débutant·e·s,
 - aménager des toilettes et des canapés forestiers,
 - développer des panneaux didactiques et des sentiers éducatifs dans la forêt,
 - créer du matériel pédagogique concret ;
- Savoirs :
 - développer la formation initiale et continue de l'éducation en plein air dans les HEP,
 - sensibiliser les élèves et leurs familles aux avantages et aux enjeux de l'éducation en plein air,
 - impliquer davantage les élèves dans les activités d'entretien et de gestion de la forêt.

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des gardes forestiers

Introduction

Cette partie de l'étude porte sur les usages de la forêt du point de vue des gardes forestiers. L'analyse a été réalisée en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, mais tendent à mettre en évidence des tendances cohérentes, étayées par les différentes composantes de l'enquête.

Méthodologie

L'analyse repose sur une enquête par questionnaire en ligne adressée aux gardes forestiers. Le questionnaire a été envoyé par courriel entre janvier et mars 2025. Au total, 46 questionnaires ont été enregistrés. Les résultats de l'enquête en ligne ont été analysés à l'échelle suisse.

Résultats

Au niveau des caractéristiques personnelles, les gardes forestiers ayant répondu sont répartis dans les différents cantons sollicités : Vaud, Valais, Neuchâtel, Thurgovie, Berne et Zurich. La taille des services varie entre 1 et 50 personnes, et les gardes forestiers peuvent être employés par le canton, la commune ou le triage forestier. Les forêts concernées sont majoritairement des forêts de montagne, suivies des forêts de plaine et des forêts périurbaines.

Usage de la forêt

Les fonctions forestières mobilisant le plus de ressources sont, par ordre décroissant, la protection, la production, la biodiversité, puis l'accueil. Dans le cadre de ce projet, l'accueil est la fonction principale qui va être développée car directement en lien avec le public scolaire.

Concernant la fonction d'accueil, les principaux types d'usages de la forêt sont le travail et la randonnée. Les infrastructures fixes mises à disposition des usagers sont les couverts forestiers, les refuges, les sentiers didactiques et les installations sportives et récréatives, avec un usage régulier à intensif dans la majorité des cas. Un balisage autre que celui des sentiers pédestres existe dans plus de la moitié des situations, notamment pour des sentiers didactiques, de VTT ou de raquettes. Les équipements jugés les plus manquants sont des sentiers séparés pour le VTT et des espaces didactiques destinés aux écoles.

Les aspects positifs liés à la fonction d'accueil sont la relation sereine entre les différents usagers, le respect des règles de bonne conduite en forêt et l'accès à la forêt par les transports publics. Les éléments qui dérangent le plus dans le cadre du travail en forêt sont, par ordre décroissant, les déchets, les chiens non tenus en laisse, le stationnement des véhicules et les conflits avec d'autres usagers.

Relation avec les acteurs scolaires de la forêt

Une grande majorité des gardes forestiers entretient des contacts avec les acteurs scolaires, principalement pour la construction de « canapés forestiers », ainsi que pour des visites ou des animations en forêt.

Formation

La majorité des gardes forestiers a suivi une formation pour accueillir le grand public ou les écoles en

forêt. Les personnes n'ayant pas suivi de formation évoquent plusieurs raisons : absence d'occasion particulière, manque de demande, absence de cours adéquats, manque de temps, manque d'intérêt, absence de formation certifiante, demande insuffisante ou absence de nécessité perçue.

Les gardes forestiers formés ont suivi des formations dans le cadre des cours de Silviva ou de la formation de garde forestier à Lyss. Durant celles-ci, ils ont côtoyé plusieurs usagers du milieu forestier : chasseurs, botanistes, ornithologues, enseignant·e·s et autres forestiers. Ils ont intégré plusieurs éléments dans leur pratique : faire bouger les jeunes, expliquer leur métier, vulgariser les contenus, utiliser le jeu, collaborer avec les enseignant·e·s et communiquer plus efficacement.

Animation en forêt auprès des écoles

Selon les gardes forestiers, les objectifs les plus importants pour les élèves lors des sorties en forêt sont : se connecter à l'environnement, développer la curiosité et l'attention, construire des apprentissages sur le milieu forestier et rencontrer les acteurs locaux de la forêt.

Plusieurs éléments sont jugés essentiels pour programmer une sortie en forêt : définir les objectifs et les contenus, prévoir le temps nécessaire, contacter les enseignant·e·s, programmer l'intervention, évaluer les risques, s'adapter à la météo, s'informer sur les allergies des élèves, prévoir un plan de secours en cas d'accident, anticiper l'équipement requis et contacter le propriétaire de la forêt.

Les gardes forestiers identifient plusieurs pistes pour améliorer l'usage de la forêt dans le cadre scolaire : inviter les acteurs forestiers à intervenir lors de leçons en forêt, sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, mettre en place des canapés forestiers, collaborer avec les enseignant·e·s, améliorer le financement, entamer un dialogue politique, intégrer les forestiers dès le début de la réflexion, apprendre à reconnaître les essences, respecter la forêt, contacter le garde forestier pour discuter des projets liés au milieu forestier, organiser des sorties régulières, proposer des aménagements tels que des toilettes, organiser des rencontres avec les directions d'établissement, déterminer les secteurs à risque et prendre conscience des dangers, ainsi que bien connaître la région et ses traditions.

Structure de la relation école–forêt

Certain·e·s gardes forestiers disposent de temps dédié à l'accueil des écoles dans leur cahier des charges, entre 0 et 20 jours par an. La majorité estime ce temps suffisant. Dans l'idéal, iels considèrent qu'il devrait se situer entre 2 et 5 jours par an.

Les demandes des écoles portent sur plusieurs thématiques : mise en place d'infrastructures et de canapés forestiers, visites de chantiers forestiers, présentation de la faune et de la flore, de la forêt et des métiers du bois, passeport vacances et plantations d'arbres.

La plupart des gardes forestiers estiment qu'il serait nécessaire de mieux coordonner les relations entre les écoles et les gestionnaires forestiers. Cela passerait notamment par le travail avec des personnes motivées, la proposition d'activités adaptées au milieu forestier, la mise en contact des acteurs, la valorisation des métiers de la forêt, l'intégration des autorités, une participation plus fréquente des élèves à des activités extérieures, des interventions en classe, l'organisation de journées forêt, des préparations communes en amont des sorties, une meilleure information des écoles sur les offres et les périodes propices, une planification annuelle améliorée, un rôle d'accompagnement de classe, un cadrage des périmètres accessibles, une meilleure coordination entre les services cantonaux de la formation et de l'environnement pour la définition des budgets et des ressources humaines, une amélioration de l'offre de transports publics, la proposition d'un catalogue de thèmes

aux écoles, des échanges plus fréquents entre les écoles et les services forestiers, ainsi que l'intégration de la pédagogie forestière dans la formation des enseignant·e·s.

Pistes d'amélioration

Enfin, les gardes forestiers proposent plusieurs pistes d'amélioration, telles que le renforcement de l'information concernant les responsabilités en cas d'accident et les risques liés aux sorties en forêt à destination des enseignant·e·s, un meilleur encadrement des sorties, le développement du goût pour la forêt et une meilleure formation des enseignant·e·s aux risques forestiers.

- Institution :
 - mettre en place des aménagements supplémentaires en forêt,
 - améliorer l'offre de transports publics,
 - renforcer l'encadrement des sorties en forêt ;
- Communication :
 - développer la coordination et la collaboration entre les acteurs forestiers, éducatifs et les autorités,
 - organiser des manifestations et des interventions en classe,
 - proposer un catalogue de thèmes aux écoles ;
- Ressources :
 - obtenir des financements,
 - proposer des gardes forestiers comme accompagnants de classe ;
- Savoirs :
 - sensibiliser les élèves au milieu forestier, à la biodiversité et au respect de la forêt,
 - proposer des ressources pédagogiques adaptées aux écoles et au milieu forestier,
 - favoriser une participation plus importante des élèves aux travaux forestiers,
 - intégrer la pédagogie forestière dans la formation des enseignant·e·s,
 - former les enseignant·e·s aux risques forestiers.

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des services forestiers cantonaux

Introduction

Cette partie de l'étude analyse les usages de la forêt du point de vue des services forestiers cantonaux. L'enquête a été menée en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, mais permettent d'identifier des tendances convergentes, étayées par les différentes composantes de l'enquête.

Méthodologie

L'analyse repose sur une enquête par questionnaire en ligne adressée aux services forestiers cantonaux. Le questionnaire a été diffusé par courrier électronique entre janvier et mars 2025. Au total, cinq questionnaires ont été enregistrés. Les résultats ont été analysés à l'échelle suisse.

Résultats

En matière de caractéristiques socioprofessionnelles, les répondant·e·s disposent de 4 à 13 ans d'expérience dans la fonction exercée. La taille des services forestiers concernés varie entre 15 et 100 collaborateur·trice·s.

Fonction d'accueil de la forêt

Les enjeux liés à la gestion forestière cantonale sont multiples et interconnectés. Ils concernent notamment l'adaptation des forêts au changement climatique, la pression croissante des activités de loisirs sur les écosystèmes forestiers, l'augmentation du risque d'incendie, la gestion durable et multifonctionnelle des forêts, l'approvisionnement en bois pour les usages sociétaux, la préservation des espaces de détente pour la population, la lutte contre les espèces invasives, le maintien de forêts résilientes et riches en biodiversité, la contribution à la décarbonation, ainsi que le rôle de protection contre les glissements de terrain et les avalanches. À ces enjeux s'ajoutent le scepticisme d'une partie de la population à l'égard de la gestion forestière, les conflits d'intérêts entre acteurs, la pollution de l'environnement et les perspectives économiques des entreprises forestières.

Dans le cadre de la fonction d'accueil, les objectifs prioritaires des services forestiers cantonaux sont de gérer l'augmentation des demandes de nouvelles activités en forêt, en particulier le VTT, d'assurer la sécurité des usagers et la gestion des risques (notamment en lien avec les incendies), de concilier des intérêts divergents, de favoriser le vivre-ensemble, de maintenir la qualité de la multifonctionnalité forestière, de conserver les forêts, d'élaborer des plans forestiers régionaux pour la gestion de la fonction récréative, de développer les relations publiques, d'orienter les activités de loisirs afin de préserver les zones sensibles et de faire prendre conscience à la population de l'importance d'une utilisation respectueuse de la forêt.

Dans une perspective prospective, les services forestiers anticipent une augmentation de la pression des usages récréatifs sur le milieu forestier, ainsi qu'une intensification des risques liés aux changements climatiques, avec des impacts sur l'aspect des forêts et la sécurité des usagers. L'augmentation de la population, les besoins croissants en activités dans des milieux naturels et les tensions accrues liées aux enjeux de biodiversité constituent des défis majeurs. Les objectifs poursuivis visent à développer une vision directrice cantonale concernant l'accueil du public en forêt, à mettre à disposition des ressources adaptées à la mise en œuvre des stratégies cantonales, à sensibiliser la population à la dynamique forestière, à promouvoir la compréhension de la

multifonctionnalité et de la nécessité de compromis, et à rappeler que chaque forêt appartient à un propriétaire. La gestion forestière se complexifie dans un contexte de tensions croissantes et de besoins accrus de protection des milieux naturels. Les actions attendues reposent sur la communication, l'explication et la mise en compréhension de ces enjeux, ce qui nécessite des ressources humaines et temporelles parfois insuffisantes. Les principaux risques identifiés concernent la surutilisation de certaines zones, les conflits entre usagers, la dégradation des milieux sensibles et l'augmentation des coûts de gestion forestière. Les bénéfices attendus résident dans la garantie des fonctions sociales de la forêt, l'instauration d'un dialogue structuré et la capacité à résoudre des problématiques complexes.

Pratiques en forêt

Pour les pratiques de randonnée et de sport, l'intensité d'utilisation est généralement élevée. Des dégradations sont observées, en particulier en lien avec le VTT, ainsi que des conflits entre les pratiques sportives, les usages récréatifs et les autres fonctions de la forêt. Les objectifs sont de préserver certaines zones forestières de l'impact des loisirs, d'éviter les débordements, d'assurer un accueil adapté et de favoriser la cohabitation entre usagers. Les risques identifiés concernent la multiplication non coordonnée des activités de loisirs, la surutilisation de certaines zones, la dégradation des milieux sensibles par le piétinement, les risques d'incendie et le manque de compromis. Le principal bénéfice reste la fonction de détente offerte à la population.

Concernant l'école en forêt, la tendance est marquée par une augmentation constante des besoins et de l'intérêt des classes. Les objectifs consistent à développer les « canapés forestiers » afin de répondre à la demande et à sensibiliser les élèves et les enseignant·e·s à la gestion forestière. Les risques identifiés portent sur la multiplication des « canapés » forestiers, la mise en place d'aménagements inadaptés et une pression accrue sur les milieux sensibles. Les avantages résident dans le développement de l'éducation à l'environnement, la découverte de la nature et la sensibilisation aux enjeux forestiers.

S'agissant des pratiques émergentes, elles restent actuellement limitées, mais en progression. Les objectifs visent à éviter les conflits avec les autres usagers et la surutilisation de certaines zones. Les risques concernent une pression accrue sur les milieux sensibles et une difficulté de contrôle. Les avantages identifiés sont liés à la découverte de la nature et au bien-être de la population.

Aménagements liés à la fonction sociale de la forêt

Les aménagements lourds en forêt présentent une situation stable et bien encadrée, ces infrastructures étant soumises à des autorisations forestières spécifiques. L'objectif est le maintien de cette situation. Les risques concernent la multiplication des aménagements lourds et le dérangement de la faune. Les avantages résident dans l'acceptation de ces infrastructures par la population et dans l'existence d'un cadre juridique clair.

Les aménagements légers connaissent une croissance modérée. Les objectifs sont de répondre aux demandes, de garantir la protection du milieu forestier et l'accueil des enfants en forêt, de développer des accords entre exploitants et propriétaires forestiers et de maintenir la forêt comme espace exempt de constructions. Les risques identifiés concernent des aménagements inadaptés, une pression accrue sur les milieux sensibles, des questions de responsabilité pour les services forestiers et les propriétaires, ainsi que des coûts supplémentaires. Les avantages sont liés à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes au milieu forestier, ainsi qu'à un cadre juridique clair.

Les aménagements liés à la santé, à la mobilité et à l'apprentissage sont jugés globalement

acceptables, bien qu'un nombre croissant de demandes soient considérées comme peu pertinentes. Les objectifs consistent à favoriser ce type de sentiers dans des peuplements à fonction d'accueil prioritaire et à les accepter lorsqu'ils sont compatibles avec les autres fonctions forestières. Les risques concernent la multiplication des panneaux, un manque d'entretien et le non-respect de la propriété. Les avantages résident dans leur potentiel de communication et dans un cadre juridique clair.

Liens avec le monde scolaire

Les services forestiers entretiennent, dans la majorité des cas, des liens avec les acteurs scolaires sous différentes formes : manifestations (Fête de la nature, Journées de la forêt), interventions en classe, journées organisées avec les HEP et visites guidées pour les classes.

Formation du personnel

La majorité des services forestiers encourage les gardes forestiers à suivre des formations en lien avec l'accueil du grand public ou des écoles en forêt. Les gardes forestiers disposent d'une liberté dans le choix de leur formation continue, en fonction de leurs intérêts. Toutefois, le contenu de ces formations n'est pas systématiquement communiqué aux services.

Animation en forêt auprès des écoles

Selon les services cantonaux, les objectifs prioritaires des sorties scolaires en forêt sont de permettre aux élèves de se connecter à l'environnement, de développer leur curiosité et leur attention, de construire des apprentissages sur le milieu forestier, d'améliorer leur bien-être psychophysique, de rencontrer les acteurs locaux de la forêt et de développer des attitudes pro-environnementales.

La préparation des sorties en forêt nécessite de définir des objectifs clairs, de prévoir un équipement adéquat, de rappeler les règles de conduite en nature, de préparer des questions ou hypothèses en classe, d'adapter le discours au public, de s'informer sur la météo, de connaître le terrain, l'accès et la mobilité, d'anticiper les questions de sécurité et de repas, d'examiner les offres existantes et de prendre contact avec les services forestiers locaux.

Les pistes d'amélioration identifiées consistent à ne pas utiliser la forêt comme simple décor, mais à l'intégrer pleinement aux enseignements, à explorer d'autres milieux naturels, à encourager des activités nécessitant peu d'infrastructures et à développer des programmes mettant à disposition des forestiers des formats et contenus facilitant la planification d'offres à destination des écoles.

Relation école–forêt

Le temps consacré à l'accueil des écoles par les gardes forestiers varie selon les communes, les zones concernées et les profils des professionnel·le·s. Il n'est pas possible de quantifier précisément ce temps. De manière générale, il est jugé suffisant. Les retours d'expérience font état d'échanges globalement très positifs et motivants avec les écoles, bien que ces activités soient chronophages.

Une partie des répondant·e·s estime nécessaire de renforcer la coordination entre les écoles et les services forestiers cantonaux. Une communication accrue permettrait de mieux faire connaître les activités forestières à la population et aux établissements scolaires. Toutefois, le manque de ressources humaines limite les possibilités d'action. Le développement du réseautage, de la concertation et la prise de contact en amont pour la préparation de projets sont identifiés comme des leviers pertinents.

Pistes d'amélioration

Enfin, les services forestiers cantonaux soulignent la nécessité de dégager des financements et des moyens supplémentaires. La charge de travail actuelle des ingénieurs et des gardes forestiers est élevée, et une augmentation des sollicitations impliquerait un renforcement des ressources disponibles. Certain·e·s répondant·e·s envisagent par ailleurs l'élaboration d'une stratégie d'accueil du public en forêt.

- Institution :
 - développer une stratégie cantonale pour l'accueil du public en forêt,
 - favoriser la cohérence entre l'ensemble des fonctions forestières,
 - encourager les activités nécessitant peu d'infrastructures ;
- Communication :
 - développer la coordination, le réseautage et la concertation entre les acteurs de la forêt et de l'éducation,
 - favoriser la cohabitation entre les usagers,
 - développer des accords entre exploitants et propriétaires forestiers ;
- Ressources :
 - obtenir des financements et des moyens supplémentaires ;
- Savoirs :
 - sensibiliser les élèves au milieu forestier, à la gestion forestière et à la multifonctionnalité,
 - proposer des ressources pédagogiques adaptées aux écoles,
 - ne pas utiliser la forêt comme simple décor, mais lier les enseignements au milieu.

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des propriétaires forestiers

Introduction

Cette partie de l'étude porte sur les usages pédagogiques de la forêt du point de vue des propriétaires forestiers. L'analyse a été réalisée en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, mais illustrent des tendances.

Méthodologie

L'analyse repose sur une enquête par questionnaire en ligne adressée aux propriétaires forestiers de toute la Suisse, via l'association Lignum. Le questionnaire a été envoyé par courriel entre janvier et mars 2025. Au total, seuls trois questionnaires complets ont été enregistrés. Les résultats de l'enquête en ligne ont été analysés à l'échelle suisse.

Résultats

Les caractéristiques sociodémographiques n'ont pas été relevées dans cette partie de l'enquête.

Usages pédagogiques des forêts représentées

Les propriétaires forestiers estiment, souvent ou occasionnellement, la fréquence des usages pédagogiques pratiqués dans leurs forêts. Pour cela, ils se fondent sur des sources d'information internes, sur des observations et des expériences personnelles, ainsi que sur des témoignages de membres professionnels et de forestiers. La vulgarisation forestière, la découverte de la biodiversité, l'éducation à l'environnement et les activités scolaires encadrées représentent les activités pédagogiques les plus pratiquées en forêt. Ces activités sont, dans certains cas, organisées avec l'accord préalable des propriétaires concernés.

Perceptions et craintes

Les craintes exprimées par les propriétaires forestiers face aux usages pédagogiques sont de plusieurs types : dégradation des écosystèmes, risques de sécurité en lien avec les incendies et les accidents, et manque de respect des usagers concernant le bruit et les déchets. Les propriétaires ont cité plusieurs problèmes concrets : les arbres dangereux et le bois mort liés aux enjeux de sécurité, ainsi que les matières fécales, qui deviennent un problème en cas de forte densité de fréquentation.

Conditions et attentes

Selon les répondant·e·s, plusieurs conditions devraient être remplies pour que les propriétaires soient favorables aux usages pédagogiques : information et consentement préalable, définition claire des zones et des horaires autorisés. Il est également mentionné que la présence d'un encadrement qualifié par les services forestiers ou des gestionnaires forestiers et une couverture des risques par une assurance spécifique seraient souhaitables. Un répondant a indiqué que les activités durant la période de reproduction et de mise bas sont à proscrire. Les propriétaires se disent ouvert·e·s à participer à des discussions ou à des formations sur les bonnes pratiques liées aux usages pédagogiques, de manière ponctuelle ou plus active.

Perspectives

Les bénéfices potentiels des usages pédagogiques pour les forêts privées sont relevés :

apprentissage, pour les enfants, d'un comportement correct dans la nature, et compensation financière pour des offres professionnelles rémunérées. Les propriétaires mentionnent plusieurs outils ou soutiens supplémentaires jugés nécessaires pour encourager un usage pédagogique respectueux : contrats-types pour la protection juridique des propriétaires et notamment concernant la chute d'arbres, information, indemnisation des propriétaires en particulier pour les forêts privées et inscription de zones dans les plans de développement forestier.

Pistes d'amélioration

Les propriétaires ont proposé d'autres pistes d'amélioration. Les différentes fonctions de la forêt devraient être mieux expliquées aux enfants, car celle-ci remplit de nombreuses fonctions. Les offres éducatives, en particulier professionnelles, vont au-delà du droit d'accès à la forêt ; il convient donc de prendre contact avec le propriétaire. Les raisons de sécurité doivent également être prises en compte.

- Institution :
 - définir clairement des zones, périodes et horaires autorisés pour la fréquentation en forêt,
 - prévoir un encadrement qualifié par les services forestiers,
 - proposer une couverture des risques par une assurance spécifique et des contrats-types pour la protection juridique des propriétaires ;
- Communication :
 - développer la collaboration entre les acteurs et les intervenants liés à la forêt,
 - améliorer l'information et exiger un consentement préalable ;
- Ressources :
 - indemniser les propriétaires forestiers ;
- Savoirs :
 - sensibiliser les élèves aux fonctions de la forêt,
 - participer à des formations sur les bonnes pratiques liées aux usages pédagogiques.

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des parcs naturels

Introduction

Cette partie de l'étude porte sur les usages de la forêt du point de vue des responsables pédagogiques des Parcs naturels régionaux partenaires. L'analyse a été réalisée en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, mais tendent à mettre en évidence des tendances étayées par les différentes composantes de l'enquête.

Méthodologie

L'analyse repose sur une enquête par questionnaire en ligne adressée aux responsables pédagogiques des parcs naturels régionaux. Le questionnaire a été envoyé par courriel entre janvier et mars 2025. Au total, huit questionnaires ont été enregistrés. Les résultats de l'enquête en ligne ont été analysés à l'échelle suisse.

Résultats

Descriptif du parc

Dans un premier temps, les responsables des parcs ont décrit les caractéristiques principales de leur parc, en précisant la superficie, la biodiversité et les spécificités écologiques. La plupart des parcs s'étendent sur plusieurs cantons. Les milieux naturels les plus importants sont représentés par les forêts, les prairies sèches, les zones humides et les marais. Les types de forêts les plus représentés sont les hêtraies, les chênaies, les forêts de conifères, les aulnaies, les charmaies, les frênaies, les érablaies et les châtaigneraies.

Les objectifs éducatifs des parcs, en lien avec la sylviculture et la gestion forestière, sont multiples et se rattachent à l'éducation à la durabilité. Les parcs développent des offres d'éducation et de conseil pour les projets d'établissement scolaire de leur territoire orientés vers la pérennité. Certains développent un réseau d'enseignant·e·s et de directions d'école motivé·e·s par la durabilité et l'enseignement hors les murs. Les objectifs consistent notamment à découvrir l'environnement local, travailler sur la coopération, l'esprit critique et le changement de perspective, réaliser des actions en faveur de la biodiversité, du paysage, de l'énergie, de la mobilité et de l'alimentation, proposer des animations pédagogiques et des chantiers nature, développer des partenariats avec des structures régionales actives dans l'éducation, comprendre l'écosystème forestier et les fonctions de la forêt, préserver et accroître la biodiversité, sensibiliser les visiteurs à l'environnement forestier, promouvoir l'éducation en plein air, informer sur les différentes fonctions de la forêt, sensibiliser aux conflits d'usage potentiels, renforcer la conscience du développement durable, transmettre des valeurs, s'identifier à la région, comprendre le rôle de l'humain, éduquer l'ensemble de la population, ancrer les actions dans le local, apprendre par l'action, privilégier une approche émotionnelle de la forêt, transmettre des compétences environnementales et des options d'action.

Concernant les infrastructures et équipements pédagogiques disponibles, certains parcs soutiennent les écoles qui souhaitent développer l'enseignement en forêt, notamment par la construction d'un « canapé » forestier. Des abris et des cabanes forestières sont aussi utilisés. Les parcs développent également des sentiers didactiques, des aires de jeux et de pique-nique, des couverts, des toilettes, une promenade dans les arbres ou un centre d'accueil.

De manière générale, les parcs accueillent des classes et proposent des animations entre le printemps et l'automne. Les classes viennent en forêt entre une fois par semaine et une fois par mois, avec une

forte variabilité selon le contexte.

Les responsables de parc relèvent des spécificités pour l'accueil pédagogique en forêt par rapport à d'autres milieux : présence des arbres, possibilité de faire du feu, bien-être et dépaysement des enfants, observation d'un grand nombre de plantes et d'animaux, espace « sauvage » accessible à tous, diversité de l'environnement d'apprentissage et des structures, exploration plus intense et présence de matériaux naturels. La sécurité en forêt présente des spécificités, notamment un risque de chute d'arbres.

Stratégie d'accueil en forêt

Les parcs proposent différentes activités pédagogiques en relation avec la forêt. Les plus fréquentes sont les visites guidées et les ateliers pratiques avec des animateur·trice·s, suivis de ressources pour les enseignant·e·s et les élèves, ainsi que de dossiers pédagogiques. Les ressources produites sont majoritairement numériques, à imprimer.

Les programmes scolaires sont intégrés aux activités des parcs en visant prioritairement les contenus spécifiques à la forêt dans les disciplines, puis les objectifs méthodologiques des disciplines et des objectifs transversaux, comme la collaboration et la communication. Les parcs adaptent leur offre selon les niveaux scolaires (complexité, nombre d'activités, différenciation des tâches d'observation, objectifs d'apprentissage, encadrement, lieu et durée). Les thèmes abordés portent majoritairement sur la biodiversité, puis sur la gestion forestière et les fonctions de la forêt.

Tous les parcs ayant répondu travaillent avec des animateur·trice·s spécialisé·e·s pour encadrer les élèves en forêt. Ces animateur·trice·s sont formé·e·s comme accompagnateurs en montagne, forestiers, biologistes, spécialistes de la forêt et des métiers verts. Ils disposent également de compétences de transmission et de partage des savoirs (formation de base en éducation, formations continues, formations internes, expérience dans d'autres musées ou associations, enseignement de remplacement, sécurité en forêt, éducation environnementale, pédagogie de la nature sauvage, orientation vers l'impact, apprentissage transformateur). D'autres acteurs se chargent aussi de l'animation : HEP, animateur·trice·s non spécialisé·e·s en sylviculture mais disposant de compétences didactiques et pédagogiques ayant acquis les connaissances nécessaires ; au primaire, certaines personnes disposent d'une formation pédagogique sans connaissances spécifiques.

La plupart des parcs disposent d'un cadre spécifique pour la sensibilisation à l'environnement (charte, guide pédagogique), dont environ la moitié est publique. L'impact des activités sur les élèves et les enseignant·e·s est évalué au moyen de questionnaires, de retours par courriel ou de *feedbacks* directs.

Les responsables de parc rencontrent des obstacles dans l'organisation ou la mise en œuvre : manque de couverts en cas de pluie, temps de déplacement longs, interdiction d'organiser des activités dans certaines zones protégées du parc, manque de ressources financières et de temps côté écoles, ou équilibre forestier perturbé par la fréquence des visites.

Les moyens de communication auprès des établissements scolaires sont variés : dépliants annuels, bulletins d'information, sites internet, dépliants, newsletters, réseaux sociaux, représentant·e·s des cercles scolaires, contacts avec les directions d'école et les municipaux, collaborations étroites avec les écoles locales lors de journées spéciales.

Attentes envers les écoles et les partenaires forestiers

Les responsables de parc attendent des écoles une préparation adéquate : que l'enseignant·e assure

une bonne gestion du groupe et s'implique dans la préparation des activités et des contenus. Pour y parvenir, plusieurs modalités sont mises en œuvre : contact par courriel puis par téléphone, document de préparation transmis avant chaque date, formation pour les enseignant·e·s inscrit·e·s, envoi de documents et d'informations, prise de contact en amont, fourniture de matériel pédagogique.

Les animations des parcs visent à transmettre des compétences telles que : savoirs interdisciplinaires, pensée systémique, passage à l'action, participation, anticipation, réflexion sur les valeurs, respect du vivant, créativité, stratégie d'adaptation, sensibilisation à l'écologie, observation, classement, comparaison, mise en relation, compréhension des effets des actions humaines, promotion de la santé. Selon eux, les connaissances les plus importantes à transmettre sur la forêt concernent la biodiversité et l'écosystème forestier, les fonctions et rôles de la forêt, la durabilité, les services écosystémiques et le respect.

Les écoles pourraient collaborer davantage avec les parcs de plusieurs manières : faciliter les sorties en plein air, participer à une commission éducation réunissant enseignant·e·s, spécialistes forestiers et membres du parc, fournir des retours réguliers, participer aux formations, utiliser le matériel mis à disposition, coopérer avec les écoles locales, déplacer des camps de classe dans le parc, participer à l'offre.

La plupart des responsables de parc attendent une collaboration avec d'autres acteurs du monde sylvicole : maintien de l'existant, formations continues (y compris en établissement) avec les HEP, chantiers nature avec des forestiers, subventions, collaborations avec des élèves plus âgé·e·s, projets communs, amélioration de la notoriété des parcs comme lieux d'apprentissage extrascolaires (présentation lors de la formation), reconnaissance des parcs comme centres de compétence en durabilité, encouragement de travaux de fin d'études HEP sur le contenu des parcs.

Des améliorations à la stratégie d'accueil sont envisagées : augmentation des canapés forestiers, formation, subventions et activités moins coûteuses, évaluation plus structurée de la satisfaction des enseignant·e·s et des élèves, renforcement des collaborations avec les enseignant·e·s, les autres parcs et les services forestiers, création d'une charte pédagogique, mise en place d'infrastructures de soutien, meilleure communication et diffusion des offres.

Pistes d'amélioration

Finalement, les responsables de parc ont proposé plusieurs pistes, notamment favoriser l'apprentissage par projet orienté vers l'action et améliorer les connaissances des enseignant·e·s sur le milieu, afin de permettre des processus d'apprentissage à l'extérieur.

- Institution :
 - reconnaître les parcs comme des centres de compétence en matière de durabilité,
 - évaluer la satisfaction des enseignant·e·s et des élèves ;
- Communication :
 - mettre en réseau les parcs et les écoles locales,
 - développer la collaboration entre les acteurs et les intervenant·e·s lié·e·s à la forêt et à l'éducation ;
- Ressources :

- obtenir des moyens financiers plus importants et des subventions,
- aménager des canapés forestiers ;
- Savoirs :
 - développer la formation initiale et continue de l'éducation en plein air dans les HEP,
 - encourager les travaux de fin d'études des étudiant·e·s sur les parcs,
 - sensibiliser les élèves au milieu forestier,
 - développer l'apprentissage par projet orienté vers l'action.

Usage de la forêt dans le cadre scolaire – Catégorisation des HEP

Introduction

Le questionnaire structuré a permis de recueillir des données comparatives sur la place de la forêt dans les curriculums de formation, les compétences développées, ainsi que les collaborations avec les écoles et les acteurs territoriaux. L'analyse couvre plusieurs HEP et permet de dégager des tendances communes, ainsi que des spécificités locales.

Méthodologie

Le questionnaire, structuré, est adressé aux différentes HEP partenaires du projet OFEV. L'approche est descriptive et comparative : recueil d'informations factuelles (modules, collaborations, filières), mais aussi qualitatives (objectifs, obstacles, pratiques). L'organisation en rubriques thématiques progressives permet de partir du contexte institutionnel pour se diriger vers la mise en œuvre concrète de collaborations et de projets.

Axe 1 – Intégration de la forêt comme objet d'apprentissage

Analyse de la place de la forêt dans les curriculums de formation (initiale et continue).
Repérage des modules, disciplines, types d'approche (thème central ou ponctuel), modalités (cours en classe, sur le terrain, rencontres avec des acteurs forestiers).
Identification des manques et justifications.

Axe 2 – Développement de compétences pédagogiques pour enseigner en forêt

Recensement des modules où les futur·e·s enseignant·e·s acquièrent des compétences didactiques spécifiques à l'enseignement en milieu forestier.
Évaluation des apports méthodologiques, organisationnels (sécurité, logistique), pédagogiques et liés à la santé et au bien-être.
Illustration par des exemples concrets d'activités de formation en forêt.

Axe 3 – Collaboration avec les écoles

Étude des partenariats entre HEP et établissements scolaires pour développer des projets « école en forêt ». Description du contexte, des partenaires impliqués, des objectifs poursuivis et de la temporalité.
Identification des freins éventuels et perspectives de développement.

Axe 4 – Collaboration avec les acteurs territoriaux (parcs, services forestiers, communes, associations, centres nature)

Analyse du rôle d'expertise ou d'accompagnement de la HEP auprès d'acteurs locaux.
Recensement des collaborations existantes et des projets futurs.
Mise en lumière des dynamiques territoriales autour de l'éducation en forêt.

Résumé par institution

Bern

L'offre de cours est riche et principalement orientée vers la formation continue. En formation initiale, les cours sont rattachés aux sciences et aux bases de l'éducation en plein air. Il n'existe pas de formation spécifique sur le rôle de la forêt en formation initiale, mais le thème se développe en

formation continue. La forêt est perçue comme un lieu d'activité, une ressource, ou abordée sous l'angle des sciences. Il existe des collaborations avec les enseignant·e·s lors des stages, ainsi que quelques collaborations externes avec des services territoriaux. La forêt est également travaillée dans des modules consacrés aux camps.

Zurich

Les cours relèvent principalement des domaines NMG (*Natur, Mensch, Gesellschaft* : nature, homme, société) et de l'éducation à la durabilité. Ils portent sur la découverte de divers milieux d'apprentissage, mais le milieu forestier est peu abordé, hormis via l'analyse des écosystèmes. Il n'existe pas de collaborations spécifiques avec les enseignant·e·s, ni avec les parcs ou les services forestiers. En première année, la forêt n'apparaît pas dans les plans de formation, car elle est considérée comme un milieu trop éloigné ; elle peut toutefois être abordée sous l'angle du « sol ». Les formations continues centrées sur la forêt ont été annulées faute de participation.

Thurgovie

Dans les degrés primaires, les formations en NMG, ainsi que des formations plus spécifiques, incluent des éléments de savoirs sur la forêt, une découverte des principes de l'éducation en forêt et des démonstrations de situations d'enseignement. En revanche, dans les cursus secondaires, cette dimension disparaît. Le modèle de formation s'appuie sur la fondation Silviva. Cette institution pédagogique collabore régulièrement avec des acteurs de la forêt en tant que personnes ressources et joue un rôle d'expert pour des tâches de communication pédagogique, en appui aux services forestiers. Elle accompagne également le développement de projets scolaires.

BEJUNE

En formation initiale, la forêt est mobilisée de manière très ponctuelle, par exemple pour le *land art*, la course d'orientation, ou des approches en sciences centrées sur les sols forestiers. Un module sur les camps traite également du milieu forestier. La HEP joue un rôle d'expert, mais sans relations extérieures autres qu'avec la fondation Silviva. Il n'existe aucune collaboration avec les parcs ou le monde forestier.

Valais

En formation initiale, la forêt est très peu présente, hormis quelques modules au primaire qui l'abordent ponctuellement. En revanche, la HEP VS développe un rôle d'animation : elle propose de nombreuses activités en formation continue, en prolongement des formations Silviva données dans le canton. Les collaborations avec les parcs sont positives, notamment via la production de supports pédagogiques et l'organisation d'événements. La HEP VS dispose aussi d'animateur·trice·s pédagogiques qui soutiennent le déploiement de l'enseignement en plein air dans les écoles, mais pas spécifiquement en forêt.

Tessin

Il n'existe pas de cours spécifiquement dédiés à la forêt, sauf un module d'approfondissement. On y retrouve des formations Silviva et diverses animations davantage centrées sur l'éducation en plein air, dont certaines portent sur la forêt comme milieu spécifique.

Vaud

La forêt est présente dans des modules de formation initiale pour le primaire et le secondaire,

notamment dans deux modules spécifiques d'*outdoor education* et dans des modules liés aux sciences de la nature. Dans ces derniers, une collaboration est organisée avec des acteurs de terrain. L'offre de formation continue vise à renforcer les compétences des enseignant·e·s pour exploiter les environnements naturels et urbains comme supports d'apprentissage, en lien avec le **Plan d'Etudes** Romand et les enjeux de durabilité. Le dispositif Archipels occupe une place centrale en soutenant les établissements dans la mise en place de projets locaux, fondés sur l'identification de lieux proches de l'école et sur la création d'activités disciplinaires ou interdisciplinaires. La forêt apparaît dans plusieurs propositions de formation. Le module « Faire l'école en forêt » propose une initiation à la conduite d'apprentissages dans ce milieu, en lien avec des disciplines comme les sciences, le français ou la géographie, et peut être adapté à l'échelle d'un établissement. Dans le domaine des sciences de la nature, des travaux pratiques d'écologie incluent l'étude d'une lisière forestière et certaines formations s'appuient sur des sorties en forêt pour articuler observation, écologie et interdisciplinarité. En éducation physique, la course d'orientation constitue un autre usage du milieu forestier, tandis qu'en pédagogie spécialisée, la forêt est intégrée dans des parcours destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Ainsi, la forêt occupe une place transversale au sein de l'offre : objet d'étude scientifique, support pour l'éducation physique et ressource pour des approches inclusives, tout en étant mise en relation avec d'autres milieux (montagne, sols, cours d'eau, ville).

La spécificité de la HEP Vaud tient au fait qu'elle dispose d'un centre de compétences spécifique, structuré autour de quatre axes :

- formation : coordonner les formations initiales et continues, ainsi que des formations sur mesure, destinées aux enseignant·e·s de tous niveaux, en lien direct avec leurs établissements ;
- recherche : mener ou collaborer à des recherches nationales et internationales afin de soutenir l'*outdoor education* sur les plans théorique, méthodologique et pédagogique ;
- développement territorial : offrir une expertise pédagogique aux collectivités, parcs naturels, offices du tourisme, associations locales, etc., pour renforcer les programmes éducatifs liés au territoire ;
- facilitation institutionnelle : favoriser la circulation des idées et la création d'une communauté (formateur·trice·s, chercheur·euse·s, enseignant·e·s) autour de projets en éducation en plein air.

Une convention liant la HEP Vaud à des institutions territoriales organise les collaborations.

Synthèse

Contenu des modules

L'intégration de la forêt dans le curriculum de formation des enseignant·e·s varie selon trois niveaux :

- Premier niveau : la forêt est abordée dans des modules consacrés à la diversité des milieux d'apprentissage. L'accent est mis sur l'exploitation de différents environnements pour atteindre des objectifs scolaires, essentiellement en sciences de la nature, ou à travers des activités non disciplinaires (camps, sorties ponctuelles). Ce niveau se retrouve surtout en formation initiale.
- Deuxième niveau : la forêt est considérée comme un milieu présentant un intérêt spécifique. Les formations proposent des usages concrets et explicitent les conditions nécessaires permettant de garantir la sécurité. Ce niveau correspond surtout à la formation continue, encore

très ancrée dans les sciences de la nature. Ce niveau intermédiaire est souvent porté par des partenaires externes, comme la fondation Silviva. Trois cantons s'appuient également sur des réseaux d'enseignant·e·s pour favoriser l'échange de pratiques.

- Troisième niveau : la pratique de l'école en forêt est intégrée de façon cohérente dans les cursus, avec une continuité entre formation initiale et continue. Les partenaires externes y jouent un rôle important pour ancrer les savoirs localement et enrichir les connaissances des formateur·trice·s par des apports pratiques et spécialisés. Ce niveau se rencontre dans les filières primaires et reste quasi absent au secondaire.

De manière générale, les contenus méthodologiques et didactiques des formations restent génériques. Une seule institution (HEP Vaud) mentionne explicitement des outils didactiques particuliers au contexte forestier.

Observations générales

Il n'existe presque pas de plan structurel pour intégrer la forêt comme espace pédagogique ; les offres de formation dépendent fortement des contextes. Les besoins du territoire sont rarement pris en compte, sauf pour des expertises ou la production de ressources pédagogiques. Une seule institution mentionne un concept structuré : le « *life long learning* », où le milieu forestier est intégré spécifiquement (HEP VD). L'analyse ne permet pas de distinguer les niveaux d'intégration selon la taille, la langue ou le contexte (urbain ou rural) des institutions. L'intégration de la forêt semble plutôt liée à des initiatives individuelles et à des relations historiques avec la fondation Silviva, prestataire national dans ce domaine.

Relations avec les partenaires

À l'exception de la HEP Vaud, aucune institution n'entretient de relations formalisées avec des partenaires externes. Dans le cas de la HEP Vaud, il s'agit notamment des parcs naturels et d'institutions territoriales.

Des collaborations ponctuelles sont mentionnées avec divers acteurs (parcs, services forestiers ou départementaux, rarement propriétaires forestiers). Une seule institution mentionne la co construction de formations avec des partenaires forestiers, intégrant ainsi leurs besoins et savoirs. De manière générale, les compétences pédagogiques des HEP sont reconnues et mobilisées dans différents projets. Par exemple, la PH TG accompagne la communication environnementale des services forestiers.